

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

p 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1868 - 21 mai 2004 - prix : 1 €

## **Des listes LO-LCR aux européennes**

**Pour voter  
contre la droite  
sans amnistier  
la gauche**

p. 3-4

## **Sécurité sociale**

L'hypocrisie  
de  
Douste-Blazy

p. 5

## **Dans les entreprises**

Les travailleurs  
en lutte contre  
les patrons  
licencieurs

p. 11 à 16

**29, 30 et 31 mai,**

**la fête**



# Sommaire

## Elections européennes

- p 4 ■ Les listes LO-LCR
- Une liste Lutte Ouvrière dans la circonscription d'Outre-mer
- Réunions publiques LO-LCR

## Leur société

- p 4 ■ Sarkozy encense Michelin
- p 5 ■ Sécu : l'hypocrisie de Douste-Blazy
- L'assurance-maladie : les propositions du PS
- p 6 ■ Impôts locaux en hausse et des cadeaux au patronat
- p 11 ■ Le gouvernement recule face aux intermittents
- Grève des employés du Carlton
- La claque de l'annulation de l'Unedic

## Tribune

- p 6 ■ Les Israéliens pour la paix

## La Fête

- p 7, 8, 9 et 10
- Le programme
- Le plan
- Les chapiteaux scientifiques
- Les débats avec nos invités
- Les départs collectifs

## Dans les entreprises

- p 12 ■ Non à la fermeture de Nestlé (Marseille)
- Manifestation à Arles
- Bosch tente de racketter le personnel de Vénissieux
- p 13 ■ Alstom : la seule solution, pas de licenciements
- Grève chez Chloral, à Pont-de-Claix
- Refus des licenciements à Impress (Royaume)
- p 14 ■ La menace de la mobilité à l'hôpital Beaujon
- Assistance publique, les labos refusent la ponction
- La Timone (Marseille) : fin de la grève au nettoyage
- p 15 ■ Total, violence policières
- Licenciements à Valiance (Lyon)
- Ras-le-bol aux ateliers SNCF de Châtillon
- Licenciements en Corrèze
- Recul de la direction de La Poste à Orléans
- p 16 ■ Les travailleurs de Vallourec en lutte
- Les promesses de la direction d'Alstom...
- La lutte à payé à Autogrill, Gare Saint-Lazare

# • Mons-en-Barœul (Nord)

## Encore 4 victimes de l'incurie des offices HLM

Dans la nuit du 5 au 6 mai, une mère et ses trois fillettes, âgées de 2 à 6 ans, ont perdu la vie dans l'incendie qui a ravagé leur appartement situé dans la ZUP de Mons-en-Barœul en banlieue de Lille. L'incertitude demeure quant à l'origine de cet incendie.

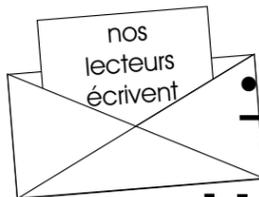
Le dimanche qui a suivi le drame, une voisine a organisé un rassemblement devant l'immeuble sinistré : des voisins, des jeunes et des mères de famille, au nombre d'une centaine, ont ainsi défilé dans les rues du quartier pour exprimer leur colère et aussi marquer leur solidarité avec cette famille qui était sous le coup d'une menace d'expulsion.

À l'issue de cette marche, le parrain des enfants décédés a tenu à dénoncer les responsabilités de l'office HLM : l'entrée de l'immeuble n'était pas pourvue d'extincteur, les portes des appartements sont toujours en bois et régulièrement fracturées. Le feu a probablement pris au niveau de cette porte, que les locataires bloquaient à l'aide d'une mobylette, faute d'autre solution. Cet état général de

dégradation des logements confirme le mépris des bailleurs sociaux envers la population du quartier.

Par ailleurs, le maire, présent lors du rassemblement, a été interpellé sur le fait qu'aucune aide n'a été apportée par la municipalité pour prendre en charge les quatre autres enfants ayant survécu : ce sont les voisins et les proches qui les ont recueillis et c'est uniquement grâce à la solidarité des gens du quartier que les enfants, qui ont tout perdu, ont pu obtenir vêtements et réconfort. Sous la pression des voisins qui s'étaient rassemblés, rendez-vous a été pris entre leur parrain et le maire afin que des fonds soient immédiatement débloqués.

Pris à partie sur la dégradation des logements, le maire a reconnu de lui-même que de telles barres n'avaient plus lieu d'exister. Elles sont cependant encore habitées et il est de la responsabilité des offices HLM d'effectuer les mises aux normes et les rénovations nécessaires : les habitants des quartiers populaires ont droit à des logements décents.



# • Abbeville (Somme)

## Immeubles insalubres... et dangereux

À Abbeville, dans la Somme, le problème du logement des plus pauvres s'est illustré de manière dramatique dans la nuit de jeudi à vendredi 7 mai. Dans un vieil immeuble où les organismes officiels logent des locataires pauvres et précaires, qui paient tout de même un loyer, trois personnes sont mortes et une quatrième est grièvement blessée suite à un incendie.

Il y a deux ans, dans ce même immeuble, deux personnes étaient déjà mortes dans un incendie déclenché par l'utilisation d'un chauffage d'appoint « bricolé ». Cet immeuble était dangereux, et cela se savait. Le lendemain de l'incendie, le maire s'est d'ailleurs empressé de dire que la municipalité avait prévu de le racheter...

Plus généralement, lorsque les candidats aux Cantonales faisaient campagne et étaient interpellés sur la question du logement, et en particulier sur la cons-

truction d'un foyer pour les jeunes travailleurs, tous donnaient la même réponse : « C'est à l'étude, c'est dans les cartons ». Un peu comme le rachat de l'immeuble insalubre où cinq personnes sont déjà mortes ? Nous voilà rassurés !

Le maire d'Abbeville, qui s'est fait photographier tout sourire devant le panneau d'entrée de la ville orné d'une fleur, préfère mettre l'argent de la ville dans la réfection des trottoirs du centre et l'aménagement de places avec jets d'eau et laisser des propriétaires qui s'apparentent aux marchands de sommeil faire du gras sur la misère. La mort de ces « locataires pauvres » met l'accent sur les priorités du maire, dans une ville touchée par le chômage, où la vie est de plus en plus difficile pour les classes populaires. Les projets sont dans les cartons, les cadavres dans des housses plastiques, mais la ville est bien fleurie !

T. B. (Abbeville)



Au sommaire de **LUTTE DE CLASSE N° 81** (Juin 2004)

- Irak : l'intervention américaine - fiasco et barbarie
- Espagne : le PSOE de nouveau au pouvoir, une autre politique au service de la bourgeoisie
- États-Unis :
- qui supprime les emplois industriels ?
- la campagne « N'importe qui sauf Bush » : diaboliser Bush pour justifier le soutien aux Démocrates
- Russie :
- après la réélection de Poutine
- Tribune : Sécu santé : tous ensemble pour le remboursement à 100 % des dettes patronales

Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro

# LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

### Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE**  
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron  
153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

## SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
<b>France, DOM-TOM</b>	35 €	18 €	15 €
<b>DOM-TOM, par avion</b>	50 €	25 €	21 €
<b>Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada</b>	60 €	30 €	15 €
<b>Asie Océanie autre Amérique</b>	75 €	38 €	26 €
<b>Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)</b>	90 €	45 €	32 €

## BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL et VILLE : .....

COMPLÉMENT D'ADRESSE .....

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de .....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :  
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

# L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise  
du 17 mai 2004



## Voter contre la droite, mais aussi contre sa politique, même menée par la gauche

Quoi qu'en disent les dirigeants politiques, les prochaines élections des députés pour le Parlement européen seront avant tout une occasion pour les grands partis de mesurer les rapports de force électoraux.

La droite cherchera à faire oublier le désaveu cuisant qui a été infligé au gouvernement lors des élections régionales. Le Parti Socialiste cherchera, comme aux régionales, à canaliser à son profit le mécontentement suscité par la politique antipopulaire de Chirac-Raffarin-Sarkozy...

À l'approche des élections, le gouvernement fait profil bas, en cédant ou en faisant mine de reculer, comme il vient de le faire pour les intermittents du spectacle. Mais les intermittents ont tout à fait raison de se méfier des paroles du ministre, qui se veut apaisant. Ils savent que ce n'est pas le gouvernement mais le Medef qui décide. Ils savent aussi que, les élections passées, le gouvernement peut oublier ses promesses d'aujourd'hui.

Le gouvernement Chirac-Raffarin reste un des plus réactionnaires que le pays ait connus depuis longtemps. Il continuera ses attaques contre les travailleurs parce que tel est l'intérêt du grand patronat et parce que le gouvernement est aux ordres du grand patronat. Ce qu'il appelle la « réforme » de la Sécurité sociale est l'amorce de son démantèlement au profit de sociétés d'assurance privées. Les mesures immédiates, présentées comme nécessaires pour combler le déficit de l'assurance-maladie, rendront plus difficile l'accès aux soins pour les classes populaires. Le déficit pourrait être immédiatement comblé, si le gouvernement obligeait le patronat à payer ce qu'il doit, et si les cotisations patronales avaient augmenté au même rythme que celles des salariés, s'il était mis fin aux cadeaux faits au grand patronat au détriment de la Sécurité sociale, si cessaient les diminutions de charges patronales.

Mais, pour le gouvernement, il n'est pas question de faire payer le patronat. Il fera donc payer plus les assurés. Même si, à la télévision, Douste-Blazy a été évasif sur les mesures précises, les assurés paieront, soit direc-

tement, soit par le biais de la CSG ou du « remboursement de la dette sociale », ce RDS qui devait être provisoire à l'origine mais dont chaque gouvernement prolonge l'application. Il y aura plus de contrôles sur les arrêts maladie, un moindre remboursement des frais hospitaliers et chacun devra sans doute payer un ou deux euros à chaque consultation.

Le Parti Socialiste, s'il prétend s'opposer au gouvernement sur la Sécurité sociale, dit, comme la droite, qu'il faut la réformer, alors qu'en réalité il faudrait faire payer le grand patronat.

Les élections pour le Parlement européen, dont le pouvoir est plus limité encore que celui de l'Assemblée, ne permettent rien d'autre que d'exprimer une opinion. Autant qu'elle soit forte et claire. La gifle au gouvernement doit être en même temps un vote d'avertissement envers le PS, pour lui dire que les salariés n'accepteront pas qu'un prochain gouvernement socialiste foule aux pieds leurs intérêts, comme l'a fait Jospin pendant cinq ans. Désavouer clairement la droite gouvernementale et sa politique, oui, mais sans amnistier la gauche pour le passé et sans la cautionner pour l'avenir.

Et l'Europe dans tout ça ? Eh bien, l'unification de l'Europe, c'est une bonne chose. Elle devrait être faite depuis longtemps, d'un bout à l'autre du continent, si les possédants de chaque pays n'étaient pas accrochés à leurs États respectifs, pour pomper à leur profit l'argent public en temps de paix et, périodiquement, pour se livrer des guerres sanglantes avec la peau des classes populaires.

Oui, l'unification de l'Europe est un progrès. Mais l'unification ne pourra être poussée jusqu'au bout, jusqu'à une Europe sans frontières, dont tous les travailleurs bénéficieraient des salaires et des protections sociales alignés par le haut, où les entreprises seraient empêchées de licencier pour des raisons boursières en jouant avec la vie des hommes, que lorsque sera mis fin au pouvoir incontrôlé des grands groupes industriels et financiers sur l'économie et sur la société.

Arlette LAGUILLER

## . Sécurité sociale

### Douste-Blazy veut faire payer les assurés

Un communiqué d'Arlette Laguiller

Lors de la conférence de presse qu'elle a tenue à Lille, le mardi 18 mai 2004, pour soutenir la liste LO-LCR des élections européennes de la région Nord-Ouest, conduite par Nicole Baudrin, Arlette Laguiller a commenté en ces termes les déclarations de Douste-Blazy :

Si la participation des patrons au financement de la Sécurité sociale avait augmenté au moins au même rythme que celle des salariés, si les caisses de Sécurité sociale n'avaient pas à

supporter une partie des exonérations de charges patronales, il n'y aurait pas de déficit de la Sécurité sociale.

Plutôt que de faire payer aux patrons ce qu'ils doivent,

Douste-Blazy et le gouvernement choisissent de faire payer les malades, en les culpabilisant au passage, et d'augmenter la CSG des retraités imposables. Et tous les salariés paieront plus longtemps la CDRS, cette taxe de moins en moins provisoire, et tous subiront les pressions pour empêcher les arrêts de travail.

Un euro par consultation, cela semble parfaitement sup-

portable au ministre. C'est mépriser les difficultés de millions de femmes et d'hommes qui n'ont que des emplois précaires et des salaires dérisoires. En outre, qu'est-ce qui garantit que ce prélèvement ne sera pas augmenté dans l'avenir ?

Et rappelons que la CSG a été créée par Rocard. Maintenant, ce sont les retraités imposables dont on va augmenter le prélèvement de 0,4 %, tandis

que les entreprises ne subiront, peut-être, qu'un relèvement de 0,03 %. Comme d'habitude, on prend davantage aux salariés qu'au patronat.

La progression des dépenses de santé est normale dans un pays civilisé. Et les économies sur la santé sont l'expression d'un recul social mal réparti.

Arlette LAGUILLER  
Le 18 mai 2004

## Les listes LO-LCR

Voici les candidats qui conduiront les listes LO-LCR dans les différentes circonscriptions :

### Ile-de-France

OLIVIER BESANCENOT  
ARLETTE LAGUILLER

### Nord-Ouest

NICOLE BAUDRIN  
OLIVIER MARICHEZ

### Ouest

HÉLÈNE DEFRANCE  
CLAUDE QUÉMAR

### Sud-Ouest

ALAIN KRIVINE  
ANNE-MARIE  
LAFLORENTIE

### Massif central - Centre

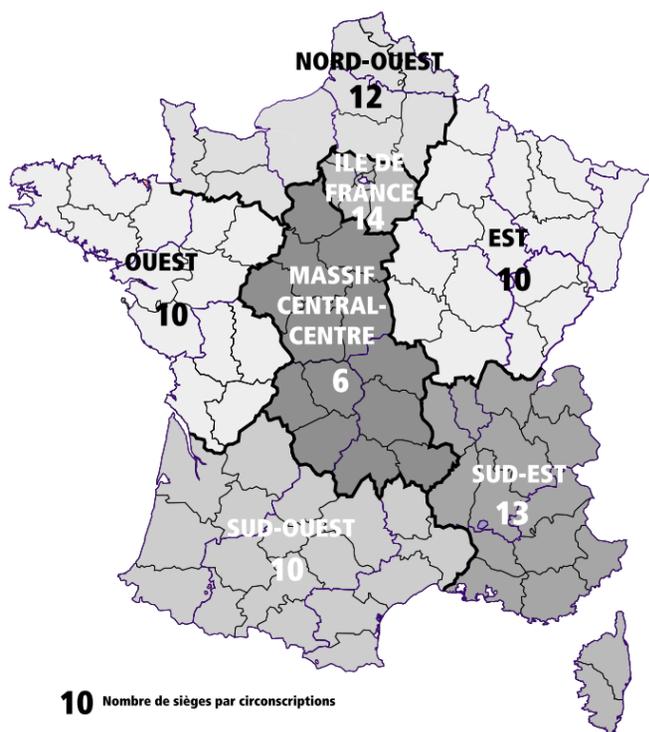
ANNE LECLERC  
JEAN-JACQUES  
PRODHOMME

### Sud-Est

ROSELINE VACHETTA  
ANDRÉ MOULIN

### Est

CHRISTINE NIMSGERN  
JEAN-LUC L'HÔTE



## Une liste de Lutte Ouvrière dans la circonscription Outre-mer

Lutte Ouvrière présente une liste dans la 8<sup>e</sup> circonscription, qui comprend l'ensemble des départements et territoires d'Outre-mer : St-Pierre et Miquelon, la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, la Réunion, Mayotte, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française ainsi que les îles Wallis et Futuna.

Cette liste sera conduite par Ghislaine JOACHIM-ARNAUD, militante de **Combat Ouvrier** en Martinique. Des camarades de Lutte Ouvrière de l'île de la Réunion et de **Combat Ouvrier** de Guadeloupe seront également présents sur cette liste.

## Arlette Laguiller en campagne

Lundi 17 mai, Arlette LAGUILLER a commencé à Poitiers une série de conférences de presse et de rencontres avec des militants, pour soutenir les listes Lutte Ouvrière-Ligue Communiste Révolutionnaire qui seront présentes dans toutes les circonscriptions électorales des élections européennes.

Ainsi mardi 18 mai à Lille, au cours d'une conférence de

presse animée par les candidats de la liste LO-LCR de la circonscription Nord-Ouest conduite par Nicole BAUDRIN, Arlette LAGUILLER a largement dénoncé les mesures sur la Sécurité sociale présentées la veille par Douste-Blazy.

Toutes les dates ne sont pas encore fixées mais nous pouvons déjà annoncer qu'Arlette LAGUILLER sera présente :

**Le lundi 24 mai à Nantes,**

**puis à Rennes.**

**Le mardi 25 à Rouen, puis à Caen.**

**Le jeudi 27 à Reims, puis à Metz.**

**Le mercredi 2 juin à Amiens.**

**Le jeudi 3 à Belfort, puis à Strasbourg.**

**Le lundi 7 juin à Lyon, puis à Grenoble** où elle tiendra un meeting commun LCR-LO avec Olivier Besancenot

## Réunions publiques LO-LCR

### IVRY (Val-de-Marne)

**25 mai à 20 h 30**

Gymnase Pierre et Marie-Curie, 44, rue Jean-Legalleu avec Olivier BESANCENOT et Pascal BOUTET, conseiller municipal LO à Thiais

### SAVIGNY-LE-TEMPLE (Seine-et-Marne)

**26 mai à 20 h 30**

Salle La Bulle avec Olivier BESANCENOT et Daniel LIOUBOWNY

### DAX (Landes)

**27 mai à 20 h 30**

Halles avec Alain KRIVINE et Nelly MALATY

### LAVAL (Mayenne)

**2 juin à 20 h 30**

Centre Multi-Activités Laval (Saint-Nicolas)

### CAEN (Calvados)

**2 juin à 20 h**

Maison de quartier du Calvaire Saint-Pierre

14, avenue du professeur

Horatio Smith avec Gisèle LAPEYRE et Michel MOISAN

### TARBES (Hautes-Pyrénées)

**2 juin à 18 h 30**

Bourse du Travail avec Alain KRIVINE et François MEUNIER

### CARMAUX (Tarn)

**3 juin à 20 h 30**

Salle Pierre-Bérégovoy

avec Alain KRIVINE et Anne-Marie LAFLORENTIE

### AGEN (Lot-et-Garonne)

**4 juin à 20 h 30**

Salle Picasso avec Alain KRIVINE et Nelly MALATY

### GRENOBLE (Isère)

**7 juin à 20 h**

Alpes Congrès (Tram A, arrêt Alpexpo)

avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

### PERPIGNAN

**(Pyrénées-Orientales)**

**9 juin à 20 h 30**

Mairie, place de la Loge avec Alain KRIVINE et Liberto PLANA

**Dimanche 6 juin à 15 h**  
**meeting avec**  
**Olivier Besancenot**  
**et Arlette Laguiller**  
**au Zénith de Paris**  
**(métro : Porte de Pantin)**

## . Clermont-Ferrand

### Droite ou gauche, tous au service de Michelin

En visite à Clermont-Ferrand, Sarkozy a visité d'abord l'usine Michelin de Ladoux.

Le ministre des Finances a passé la brosse à reluire aux cogérants, René Zingraff et Edouard Michelin : « C'est pour le bien des peuples que les usines Michelin se développent. Ce chef d'entreprise a beaucoup de mérite en gagnant des parts de marché. »

Sarkozy ne semble pas imaginer que c'est en exploitant plus de 100 000 salariés que Michelin accumule les profits,

et cela d'autant plus qu'une partie de ses usines sont dans des pays aux salaires très bas, avec des législations sociales au rabais.

À propos de la délocalisation et des suppressions d'emplois en ce moment en Auvergne, région de Thiers et de Vichy, Sarkozy s'est contenté d'affirmer : « Ce n'est pas une fatalité. »

Il en a remis une couche devant les étudiants de l'école nationale des impôts.

Enfin au Zénith – l'une des

grandes réalisations dont Giscard est si fier, ce qui ne l'a pas empêché d'être battu aux récentes Régionales – devant 500 patrons auvergnats, ce zélé ministre était tout fier d'être « au contact des forces vives ». Et de souhaiter qu'on aide encore et toujours les entreprises et que l'on ouvre les commerces le dimanche.

En fait de « forces vives », on a vu de nombreux CRS bloquer les boulevards pour le cortège. Et lorsque le régisseur du théâtre municipal, voyant défi-

ler à toute allure les motards entourant le ministre leur fit un bras d'honneur, il fut immédiatement arrêté par la police et gardé à vue pendant des heures au commissariat.

Pendant ce temps au Zénith se déroulait aussi une remise de coupes aux patrons « les plus méritants ». C'est le vice-président communiste du Conseil régional qui a remis le trophée du super leader à Michelin en lui déclarant : « C'est l'image de Michelin et de ses collaborateurs qui est récompensée. Le Conseil

régional souhaite aller encore plus loin avec Michelin. »

Ce qui signifie que ce Conseil régional de gauche, présidé par un socialiste, s'apprête à accorder encore des subventions, tout comme son prédécesseur de droite, Giscard.

Et tout cela au moment où l'on apprend qu'Edouard Michelin est le second patron le mieux payé de France, avec 4,26 millions d'euros par an, ce qui correspond au salaire de 300 smicards.

Correspondant LO

## • La Sécurité sociale en ligne de mire

# L'hypocrisie de Douste-Blazy

**Exposant son plan pour la Sécurité sociale, Douste-Blazy a prétendu qu'il demande à tout le monde de contribuer davantage à l'assurance-maladie avec l'objectif de faire rentrer environ 5 milliards d'euros de recettes supplémentaires. Discours hypocrite s'il en est ! Car ce sont les assurés sociaux, c'est-à-dire essentiellement les salariés, qui vont supporter tout le poids de l'effort de financement.**

Rien que la prolongation, pendant des années supplémentaires au-delà de 2014, de la perception de la CRDS, la contribution au remboursement de la dette sociale, qui rapporte actuellement 4,5 milliards d'euros chaque année, représente une charge supplémentaire considérable, payée pour les trois quarts par les seuls salariés.

### Les salariés ponctionnés de tous côtés

Et ce n'est pas tout, puisque le ministre veut augmenter la CSG de 0,4 point pour les retraités imposables (la moitié des retraités). Ce sont 560 millions d'euros qui seraient ainsi pris dans leur poche. Près d'un

milliard d'euros serait pris en élargissant l'assiette de la CSG sur les salaires. Quant aux 500 à 700 millions prélevés sur les revenus dits financiers, il s'agit essentiellement des économies des salariés placées ailleurs que sur le livret A, mais pas des revenus financiers des entreprises. Et puis chaque consultation ou acte médical donnerait lieu à un prélèvement de 1 euro dans la poche des malades : entre 650 millions et 1 milliard d'euros sont ainsi attendus.

C'est dire que, si on laisse faire, le gros des prélèvements s'effectuera dans la poche des salariés, des retraités, des malades.

Quant aux entreprises, le ministre envisage d'augmenter leur contribution, la C3S, de 0,03 point, une augmentation dix fois moindre que celle qui pèse sur les retraités ! C'est vraiment se moquer du monde. L'ensemble du patronat n'aura que 760 millions d'euros à payer.

Comble du cynisme : Douste-Blazy annonce que l'État va « faire un effort » et verser un milliard d'euros à l'assurance-maladie pour des exonérations de charges patronales non compensées jusqu'ici. Mais ce n'est pas un milliard, ce sont plus de deux milliards qui ne

sont pas compensés chaque année. Et voilà plus de dix ans que l'État vole la Sécurité sociale en ne lui compensant pas des cadeaux faits sans vergogne au patronat par les gouvernements. La moindre des choses serait que le gouvernement s'engage à verser ces deux milliards, ce qui, en fait « d'effort », ne serait que rendre à la Sécu ce qu'il lui vole chaque année. Et s'il en payait les arriérés (avec intérêt), ce qui ne serait que justice, la Sécurité sociale apurerait ses dettes et la CRDS n'aurait plus de raison d'être !

Mais le souci du gouvernement est au contraire de faire accepter aux salariés tous les sacrifices, pour que le patronat et le gouvernement puissent continuer à piller les caisses de la Sécurité sociale. D'ailleurs, non seulement les recettes nouvelles vont être financées essentiellement par les classes populaires, mais les économies que veut faire Douste-Blazy vont se faire aussi sur leur dos. Qu'il s'agisse du remboursement moindre des médicaments, de l'augmentation du prix des consultations si on va voir directement un spécialiste sans passer d'abord par un généraliste, tout cela va coûter fort cher et les assurés le paieront directement de leur poche, ou

indirectement par l'augmentation des mutuelles. Et ceux qui n'en ont pas les moyens seront de plus en plus nombreux à renoncer à se soigner.

Le ministre annonce un objectif de 15 à 16 milliards d'euros d'économies et de recettes supplémentaires d'ici 2007. C'est évidemment une charge considérable. Mais il suffirait de cesser d'exonérer le patronat des 20 milliards d'euros dont le gouvernement lui fait cadeau chaque année pour trouver, et au-delà, de quoi financer l'assurance-maladie.

### Refuser les projets du gouvernement

Douste-Blazy envisage tout simplement d'enfermer les assurés sociaux dans le piège suivant : ou on paye plus, ou on est moins remboursé, c'est-à-dire qu'on paye plus de toute façon. Il veut mettre en place, avec un « conseil d'orientation de l'assurance-maladie », un système où « à tout moment les tarifs de remboursement seront adaptés aux capacités financières de l'assurance-maladie ». C'est dire qu'au-delà même des mesures concrètes déjà envisagées, le gouvernement veut préparer, comme pour les retraites,

une remise en cause permanente et automatique de l'ensemble du système, ouvrant toute grande la porte aux assurances privées, pour ceux qui en auront les moyens, et à une dégradation considérable des capacités de se soigner pour une partie grandissante de la population.

Si on laisse faire cette série de « petites » mesures scandaleusement injustes et qui, ajoutées les unes aux autres, représentent tout de même cette charge supplémentaire de 15 à 16 milliards pour les assurés sociaux, ce sera un encouragement pour des attaques redoublées dans l'avenir.

Il est urgent de mettre un coup d'arrêt à cette prétendue réforme, déjà largement entamée avec les déremboursements de médicaments, l'augmentation du forfait hospitalier, les consultations de plus en plus mal remboursées, etc. Il faut mettre à profit tous les appels à protester et manifester, et tenter d'impulser, malgré le peu d'empressement des centrales syndicales, une mobilisation suffisamment large pour mettre un coup d'arrêt à cette politique de régression sociale.

**Dominique CHABLIS**

## • Le PS et l'assurance-maladie

# Des propositions qui n'engagent à rien

**Le 14 mai, dans sa volonté de prendre de vitesse le gouvernement, le Parti Socialiste a rendu publiques ses propositions de « réforme » de l'assurance-maladie. S'inscrivant dans la démarche du ministre de la Santé, Douste-Blazy, le PS prétend lui aussi sauver le système de santé en le modernisant.**

Les solutions qu'il préconise se veulent une critique de la politique gouvernementale, « qui conduit notre système de santé vers une impasse ». Mais il admet la nécessité d'une réforme et confirme implicitement le « déficit abyssal » dénoncé par la droite.

Les propositions du PS sont suffisamment vagues pour qu'à peu près tout le monde puisse y reconnaître une partie de ses revendications. Le PS met en valeur le rôle des médecins. Selon lui, la consommation de médicaments devrait être réduite de 20 % ; certaines contributions patronales seraient augmentées ; le plan Hôpital 2007 devrait être renégocié ; les prix de certains produits pharmaceutiques pourraient baisser. Tout cela sur fond de musique douce parlant prévention, égalité, qualité des soins, service public, meilleure prise en charge, financement pérenne et solidaire.

Voilà le langage du PS dans l'opposition. Mais qu'est-ce

qui garantit qu'il ne fera pas précisément le contraire, dès qu'il se retrouvera au gouvernement ? Qu'il n'appliquera pas les « réformes » de la droite, celles précisément qu'il dénonce aujourd'hui ?

Tout en feignant de se démarquer point par point des projets esquissés par le gouvernement, le PS évite soigneusement un certain nombre de questions qui mettent en cause non seulement la politique de santé de la droite, mais aussi toute la gestion de la Sécurité sociale telle qu'elle existe jusqu'ici.

S'il veut se donner une allure « sociale », pourquoi le PS n'envisage-t-il jamais de revenir sur les mesures antipo-

pulaires adoptées dans le passé, aussi bien par la droite que par lui-même ? Le forfait hospitalier, par exemple, ou les déremboursements de médicaments ne figurent pas, à ce que l'on sache, dans les « principes fondateurs de 1945 » dont le PS se réclame si fièrement !

Il n'envisage pas non plus de puiser dans les bénéfices des groupes pharmaceutiques pour renflouer les caisses, ni de faire payer aux patrons ou à l'État-patron leurs dettes envers la Sécu, ni de faire passer de la Sécu au budget de l'État les dépenses de formation des médecins ou de construction des hôpitaux, ni d'augmenter les cotisations patronales, ni même de faire

cesser toutes les exonérations de cotisations dont les patrons bénéficient.

Il ne s'agit pas là d'oubliés. Toutes ces mesures, qui réduiraient à néant le fameux « trou » de la Sécu, mettraient en cause les bourgeois : soit directement, en les faisant payer, soit indirectement, en utilisant l'argent de l'État pour le service public de santé, au lieu de le rendre disponible pour des subventions aux possédants. Or si le PS peut parfois se laisser aller à quelques propositions très générales, jamais il ne peut mettre en cause les bourgeois ou leur État.

**Vincent GELAS**

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# Les Israéliens pour la paix : nouvelle mobilisation et nouveaux pièges

C'est aux cris de « *sortir maintenant de la bande de Gaza* » et sous les banderoles de « *la paix maintenant* » que plus de cent mille manifestants ont défilé samedi dernier à Tel Aviv. Ce rassemblement constitue un succès important pour la gauche israélienne. Ce renouveau de la mobilisation pour la paix, étouffée depuis la défaite de la gauche avec la chute de Barak, a pour cause directe la politique de la droite israélienne, cramponnée au maintien et au développement des colonies israéliennes en territoire palestinien, politique qui entraîne fatalement une exacerbation des tensions et une recrudescence du terrorisme palestinien.

Une très grande partie de la population israélienne avaient suivi la droite quand celle-ci promettait une politique du gros bâton – voire du gros canon – qui selon ses prétentions, devait en finir avec le terrorisme, alors que les accords de paix n'avaient pas empêché le développement de l'Intifada des Palestiniens. Mais la réalité est tout autre que ce que promettait Sharon : le terrorisme se porte mieux que jamais. Les terroristes les plus radicaux, les islamistes du Hamas, n'ont jamais eu autant de poids dans la population palestinienne. Les actions violentes de Sharon, assassinats « ciblés », bombardements, occupations militaires de quartiers, actions de « représailles » comme les destructions de maisons, en plus de centaines de morts civils palestiniens, n'ont fait que produire des centaines de nouveaux kamikazes et alimenté un soutien populaire aux terroristes. Si cette politique a désespéré et isolé les Palestiniens qui souhaitaient une paix avec les Israéliens, elle a exaspéré la haine de ceux qui voulaient en découdre avec Israël. La politique de Sharon, la terreur d'État au nom de l'éradication du terrorisme, est une bénédiction pour les terroristes d'extrême-droite islamistes.

Sharon mène une politique radicale d'apartheid qui isole les Palestiniens derrière un mur séparant les deux communautés, mur censé protéger les Israéliens du terrorisme. Mais ce mur a également comme effet de couper des villages palestiniens de leurs terres agricoles et points d'eau, de les couper des villes palestiniennes et des points de vente et d'approvisionnement en marchandises. Le projet de Sharon aurait comme résultat de faire de Gaza une bande de terre, certes indépendante, mais misérable, sans ouverture vers l'extérieur, sans possibilité de travail en Israël, pouvant difficilement, voire pas du tout communiquer avec le reste des territoires palestiniens de Cisjordanie. Donc un « bantoustan » ou un ghetto, voué à la haine contre les Israéliens et livré aux terroristes du Hamas.

Paradoxalement, c'est la droite israélienne, en particulier le Likoud parti de

Sharon, qui a refusé le plan d'évacuation proposé par le premier ministre, parce que Sharon proposait d'évacuer les colonies du territoire de Gaza. Et, second paradoxe, si le Likoud et la droite, liées aux colons et sous la pression de l'extrême droite, ont repoussé le projet de séparation de Sharon, c'est la gauche parlementaire qui l'a soutenu !

Bien sûr, la population israélienne qui, selon les sondages, approuverait massivement le plan Sharon, y voit un moyen d'en finir avec la guerre civile permanente et avec le terrorisme et le contre-terrorisme. Elle préfère sacrifier quelques colonies que sacrifier ses enfants dans cette guerre. Elle souhaite une séparation car elle n'espère plus qu'un règlement ramène des relations normales entre les deux communautés.

Rappelons que si l'Intifada s'est déclenchée sous un gouvernement de gauche, celui de Barak, c'est parce que les accords signés par celui-ci et l'autorité palestinienne de Yasser Arafat, lésaient gravement la population palestinienne. La gauche, durant toute l'histoire de l'État d'Israël, a donné des gouvernements qui n'étaient pas moins agressifs vis-à-vis des Palestiniens que celui de Sharon. Et, à chaque fois que les Sharon ont mené des politiques d'agression contre les Palestiniens, comme lors de la guerre du Liban, la gauche a su détourner le mouvement populaire et l'entraîner dans un piège au nom de la paix.

Si les Israéliens souhaitent vraiment la paix avec les Palestiniens, la gauche poursuit de tous autres calculs en soutenant le plan Sharon. Elle vise bien sûr à revenir en grâce auprès de la population après les cuisantes défaites politiques de Barak et ses successeurs. La gauche se garde bien de dire qu'il n'y aura aucune paix tant que les intérêts et les droits des Palestiniens seront lésés. Elle ne veut surtout pas que la population israélienne comprenne que cette situation sert les intérêts de la bourgeoisie, tant israélienne qu'impérialiste. Que la gauche soutienne le plan Sharon, l'assassin des camps du Liban Sabra et Chatila, qu'elle soutienne cet emmurement des Palestiniens, est bien significatif des nouveaux pièges dans lesquels celle-ci souhaite enfermer un renouveau du mouvement pour la paix.

Oui, le peuple israélien a tout intérêt à se battre pour une paix avec le peuple palestinien. Mais pour qu'il y ait un espoir réel de la réaliser, il doit combattre tous les représentants politiques de la bourgeoisie israélienne, la gauche comme la droite. Car l'une comme l'autre ne visent qu'à faire des Israéliens des boucliers humains pour des intérêts économiques et politiques dans la région qui ne sont pas les leurs.

Robert PARIS

Convergences Révolutionnaires n° 33 (mai-juin 2004) - bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Élargissement et nouvelle constitution, l'Union européenne est-elle une menace pour les travailleurs ?

Articles : L'urgence : contre-attaquer sur la Sécu - Salaires : les trains de retard de la SNCF - Licenciements : le merci de STMicroelectronics pour les subventions reçues - Comment et pourquoi le génocide rwandais fut encouragé et couvert par la France - Des correspondances sur l'Iran et les États-Unis.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 € ; de soutien : 15 €) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18  
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Leur société

### • Impôts locaux

# Des augmentations... et des baisses choquantes !

« Jusqu'où iront les impôts locaux ? » demandait *Le Journal du Dimanche* du 16 mai, ajoutant : « Les coûts explosent. Et la décentralisation risque d'alourdir la facture ». En fait, ce ne sont pas tous les impôts locaux qui ont augmenté en 2003. Les principales augmentations touchent d'abord la taxe d'habitation avec + 7 %, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères avec + 9 % et enfin les taxes foncières avec + 5 %. Mais le principal impôt local en terme de recettes, la taxe professionnelle qui, encore aujourd'hui, représente plus de 50 % de la totalité des rentrées, elle, ne cesse de baisser.

En réalité, derrière les augmentations de certains impôts locaux, il y a un choix de classe partagé aussi bien par la droite que par la gauche, dont la politique ne diffère guère à la tête des principales collectivités locales. Les uns et les autres font payer les moins riches, et non seulement ils épargnent les employeurs et les couches les plus riches, mais ils leur réattribuent une part considérable des impôts qu'ils ponctionnent sur le reste de la population.

Ainsi, les taux d'imposition de la taxe d'habitation ne tiennent compte que très partiellement des revenus des habitants. De plus, le classement des logements a été fait il y a de nombreuses années et les HLM sont souvent considérés comme ayant tout le confort, et donc sont imposés à des taux plus importants que les vieux immeubles bourgeois. C'est donc un des impôts les plus injustes. Il en est de même pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Cet impôt supplémentaire est encore plus injuste que la taxe d'habitation car cette taxe sur les ordures, dont le montant est librement fixé chaque année par les collectivités, n'est payée que par les habitants, et pas par les entreprises.

Parallèlement, la taxe professionnelle qui, elle, est payée par les seules entreprises, n'a cessé et ne cesse de baisser, alors que les besoins des collectivités sont toujours plus importants. Le gouvernement Jospin a réussi à la faire baisser de près de 40 %, en supprimant la part assise sur les salaires, ce qui représente un cadeau de 10 milliards d'euros par an pour les entreprises et qui met les collectivités et les finances de l'État à mal. Pour ne pas être en

reste d'ailleurs, sur les injonctions de Chirac, le gouvernement Raffarin a décidé de faire bénéficier les entreprises de nouveaux allègements. Les nouveaux investissements ne sont plus soumis à cette taxe. Et l'on parle maintenant de supprimer totalement et définitivement la taxe professionnelle, ce qui ne pourra que faire exploser les autres impôts locaux.

Ce qui ajoute au scandale, c'est que tous les chefs des exécutifs des collectivités locales, grandes villes, départements et régions, redistribuent une part considérable des impôts prélevés sur le reste de la population aux entreprises : plus de 25 % en ce qui concerne les seules régions.

Ni la droite ni la gauche ne tiennent à mettre en évidence ce fait que, si les impôts



de la grande majorité de la population augmentent de façon inconsidérée, c'est d'abord pour permettre aux employeurs de voir les leurs baisser, et pour avoir une manne toujours plus importante à distribuer à ces dernières ! Car qui les empêcherait d'augmenter la part payée par le patronat et d'alléger celle qui est payée par la population, sinon leur soumission aux intérêts des possédants ?

Paul SOREL

### • Le fisc et les patrons

# Des cadeaux, toujours des cadeaux

Lorsqu'on est salarié et imposable, il est impossible de ne pas payer ses impôts. Par contre, en outre-mer, la plupart des patrons n'ont pas ce souci. Les gouvernements, qui savent si bien prendre soin d'eux, leur épargnent ce mal depuis de nombreuses années. Grâce à la loi Pons, devenue la loi Paul sous Jospin, et maintenant à la loi Girardin, ils bénéficient d'importantes réductions d'impôt et peuvent même ne pas payer d'impôt du tout.

Pour être exonéré, il suffit qu'ils fassent des « investissements » dits productifs dans les secteurs comme l'artisanat, l'agriculture, la pêche, l'industrie, les transports ou le tourisme. L'exonération est égale à

50 % du montant hors taxe de l'acquisition du bien. Ce taux est majoré de dix points dans la production d'énergie renouvelable et de vingt points pour les travaux de rénovation d'hôtels et de résidences de tourisme.

Cette réduction d'impôt n'est soumise à aucun plafond. Et si l'impôt est insuffisant pour absorber la réduction, l'excédent est reportable sur l'impôt dû pendant les cinq années qui suivent.

Le coût annuel de ce petit cadeau est estimé à 164 millions d'euros. Et les patrons ont encore de beaux jours devant eux car ce dispositif est prévu pour durer jusqu'au 31 décembre 2017.

# La fête de Lutte Ouvrière

## 29, 30 et 31 mai

### à Presles (Val-d'Oise)



Dans moins de 10 jours, notre fête annuelle se déroulera durant le week-end de la Pentecôte, les 29, 30 et 31 mai, à Presles dans le Val-d'Oise. Dans le grand parc boisé de la fête, les derniers préparatifs sont en cours. Nous indiquons ici une partie de ce qu'on pourra

trouver dans les domaines artistique, culturel ou politique. Une partie seulement, car comment décrire les multiples animations, les dizaines d'expositions, les discussions improvisées, les animations non programmées, qui en constituent les mille et une

surprises ? Cette fête est l'occasion de renouer avec ces traditions de débats, de rencontres, d'échanges fraternels, qui sont celles du mouvement ouvrier, l'occasion de rencontrer des militants d'autres entreprises, d'autres villes, d'autres pays

avec qui on partage les mêmes préoccupations, les mêmes idéaux de communisme et d'internationalisme. À bientôt donc, pour retrouver le plaisir de la fraternité, de la solidarité de tous ceux qui, sans forcément se connaître,

partagent un même rejet de cette société d'oppression, de guerre et de misère, et aspirent à une société fraternelle. Car la fête, c'est d'abord la joie et la fierté de se retrouver tous ensemble, jeunes et moins jeunes qui veulent bousculer le vieux monde.

Samedi

Dimanche

Lundi

## Au grand podium

### NO WATER PLEASE

Fanfare Ska  
Funk Afro-cubain

### JAMAÏT

« De verre en vers »  
Chanson française

### Richard BOHRINGER & AVENTURES

« C'est beau une ville, la nuit »  
Un récital invitant au voyage,  
mis en musique par le groupe  
Aventures

### LES SZGABOONISTES

Musette punk manouche

### H.-F. THIÉFAINE

« En solitaire »

### TRYO

Reggae acoustique  
Chansons dansantes,  
moqueuses et contestataires

### GUSTAVE PARKING

« Mes meilleurs morceaux :  
le best-off »  
Humour

### RAÚL PAZ

Le nouveau son cubain  
Pop latino,  
ballades, hip hop  
et rythmes cubains

## Et la carte d'entrée ?

La carte d'entrée donne accès à la fête durant les trois jours, et permet d'assister à tous les spectacles qui se déroulent sur quatre scènes, aux multiples animations, aux cinémas, aux chapiteaux, sans compter les dizaines de débats.

La carte coûte 10 euros, si vous l'achetez dès maintenant auprès de nos militants, ou bien en nous envoyant un chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière (LO -BP 233 -75865 Paris Cedex 18). La carte sera vendue 15 euros sur place. L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés.

Il est possible d'acheter également à l'avance des bons d'achat pour régler vos dépenses à notre fête. Achetés 4 euros, ces bons vous donneront chacun un pouvoir d'achat de 5 euros, soit une ristourne de 20 %.

## Au Théâtre de Verdure

**À L'OUEST** Chansons bluesistiques

**TICHOT** Chansons à textes

**LA CANAILLE** Rap

**TREVIDY** Auteur compositeur chanteur

**LES ONGLES NOIRS** Chanson française festive

**LA COMPAGNIE JOLIE MÔME**

dans « Cabaret » spectacle de chansons

**MAMANE** « One Mamane Show » Mamane malmène les mots avec malice

**TRES PESOS** Rock latino

**MIDNIGHT JOKERS** Standards rock

**FREDERIC LUTAUD**

et ses acolytes - Chansons

**MÈ-SAGES** Soul, blues

**HAPPY TAX PLAYERS**  
Rock funk tendance rigolote

## À Jazz City

**MESCLA** (jazz fusion)

**SOLEDAD** (trio jazz moderne)

**Pierre LÉVY - Giovanni LICATA**

- **PARABOLY GROUP** (hard bop)

**OGNI QUA VOLTA** (free jazz)

**TRANSDANCE**, la nouvelle formation de Jef SICARD avec Achile GAJO, Serge MARNE et Raymond DOUMBÉ

**Breakfast Blues**, petit déjeuner en musique (apportez votre instrument)

**Intermède classique** (épinette, violons, flûte)

**TALITHA KOUM** (be-bop en 9-5)

**RICHARD RAUX - PASCAL BIVALSKI BIG BAND** (18 musiciens qui déménagent)

**ALDRIDGE HANSBERRY**

**ENSEMBLE**, jazz post-moderne  
**Philippe BAS**, piano solo (ragtime et piano stride)

**PARISAMBA**, sextet de jazz latin avec Daniele VIGILUCCI

**Breakfast Blues**, petit déjeuner en musique (une deuxième chance...)

**JANÉO** (fusion)

**T.B.A.** (quintet de jazz classique)

**QUARTIER LIBRE** (jazz et piano à bretelles)

Le groupe surprise

La fête est ouverte le samedi 29 mai de 12 h à 23 h.

Et sans interruption du dimanche 30 à 8 h au lundi 31 mai à 20 h.



Dans le cadre des élections européennes  
**Arlette Laguiller et Olivier Besancenot**  
interviendront  
dimanche 30 mai à 15 h

## À LA GUINGUETTE

JEAN-CLAUDE GOMBAULT et son orchestre

## DANS LES ALLÉES DE LA FÊTE

L'OGRE DE BARBARIE Animation

LOS COMANDANTES musiques latino-américaines

## AU CABARET

LUDMILLA Chansons en bal nuisette

ARENA BLANCA  
Concert flamenco – voix et guitare

LOS COMANDANTES Salsa, cumbia, musique cubaine et mexicaine

EMMANUEL DELLA TORRE Chanson française

Par ailleurs

**Arlette Laguiller**

prendra la parole  
samedi 29 mai à 17 h  
et lundi 31 mai à 15 h





# Les chapiteaux scientifiques

## ● Sous le chapiteau des expositions

### Des expositions :

Les grandes épidémies, de la Peste Noire au SRAS  
D'autres planètes... d'autres terres ?  
Atmosphère, atmosphère... La planète se réchauffe t-elle ?  
Quelle insécurité alimentaire ?  
Plantes alimentaires et évolution des sociétés  
La Bible et ses mythes

Un planétarium avec visites commentées

Projection permanente de vidéos scientifiques

Des diaporamas sur ordinateur

Une librairie consacrée à la vulgarisation scientifique

## ● Sous le chapiteau « Sciences, on tourne »

« Les hommes inventèrent les dieux à leur image »

Un spectacle audiovisuel, d'une durée de 45mn, consacré à une histoire critique des religions. Départ du voyage toutes les 7 minutes

### ● Dans le stand Audiovisuel

Une vidéo sera projetée, consacrée aux rapports entre les Églises de toutes sortes, et le pouvoir politique, et intitulée : *Au service de dieu... ou des classes possédantes ?*

## Débats avec nos invités

**Fadela Amara**, de Ni putes, ni soumises sur « *La condition de vie des filles des cités* ».

**Marie Laure Dufresne-Cas-testes**, avocate, sur les limites et les atteintes au droit du travail, en particulier dans les entreprises du commerce.

**Aurélié Filippetti**, auteur du récit *Les derniers jours de la classe ouvrière*, pour faire vivre la mémoire des mineurs de Lorraine, dont beaucoup d'immigrés italiens.

**Serge Halimi**, auteur des *Nouveaux chiens de garde*, sur la propriété capitaliste des médias et Pierre Rimbart, directeur de PLPL (Pour lire pas lu), sur les dangers de la stratégie médiatique pour les organisations contestataires.

**Mohammed Harbi et Benjamin Stora**, sur « *La guerre d'Algérie, 1954-2004, la fin de l'amnésie* ».

**Des intermittents** du spectacle en lutte, sur leur combat.

**Laura Laufer**, sur « *Jacques Tati ou le temps des loisirs* ».

**Jean-Yves Le Goff**, sur l'histoire du chevalier de La Barre, exécuté en 1766 pour n'avoir pas salué une procession, ou les rapports de l'Église et de l'État.

**Jean-Jacques Marie**, historien de l'Union soviétique, sur « *Lénine* ».

**Patrick Pelloux**, médecin urgentiste, sur les hôpitaux et leurs services d'urgence.

**Philippe Pignarre**, auteur de *Comment sauver la Sécu*, dénonciation de la responsabilité des grands de l'industrie pharmaceutique, et **Bernard Teper**, de l'Union des Familles Laïques et ATTAC Santé.

**Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot**, sociologues au CNRS, sur « *la bourgeoisie, une classe mobilisée : richesses et pratiques de classe* ».

**Maurice Rajsfus**, sur la « Libération », une période dont des aspects sont occultés.

**Marc Rivière et Jean Bouchaud**, réalisateur et scénariste du téléfilm *Les penn sardines* : l'histoire de la grande grève des sardinières en 1924 à Douarnenez.

**Alain Rustenholz**, avec *Paris Ouvrier*, ravive la mémoire du monde ouvrier et emmène dans une balade à travers le Paris des luttes et des organisations du passé.

**Michel Sitbon et Mehdi Ba**, sur le génocide rwandais et les écrasantes responsabilités de l'État français.

**Marie Treps**, linguiste, sur les mots voyageurs ou la petite histoire du français venu d'ailleurs.

Sans oublier le traditionnel débat avec des auteurs de romans policiers parmi lesquels, cette année, **Claude Amoz**, **Patrick Bard**, **Gérard Delteil**.

## ● Forums du chapiteau scientifique

### samedi :

15 h : **Raphaël Haumont**, laboratoire Structure, propriétés et modélisation des solides de l'École centrale : démonstrations (retransmises en vidéoprojection) sur le thème « *Gastronomie, chimie et goût des aliments* ».

17 h 30 : **Pierre Bodu**, archéologue au CNRS : « *Derrière l'outil se cache l'homme (pré-historique)* ». Démonstrations, ateliers de taille et utilisation de quelques outils réalisés.

19 h : **Elisabeth Michel**, chercheuse au Laboratoire des Sciences du climat et de l'environnement : « *Les climats du passé : que nous apprennent-ils pour l'avenir ?* »

20 h 30 : **Raphaël Haumont**, laboratoire Structure, propriétés et modélisation des solides de l'École centrale : démonstrations (retransmises en vidéoprojection) sur le thème « *Expériences insolites en physique* ».

### dimanche :

10 h 30 : **Arkan Simaan**, professeur de physique et historien des sciences, auteur d'ouvrages sur le sujet : « *Un*

*événement astronomique très exceptionnel : le passage de Vénus devant le Soleil, le 8 juin prochain* ».

12 h : **Marc Peschanski**, chercheur INSERM : « *Clonage thérapeutique chez l'espèce humaine : des avancées scientifiques qui renversent toutes les barrières ?* »

13 h 30 : **Léonard Ginzburg**, paléontologue, professeur honoraire au Museum national d'histoire naturelle : « *La préhistoire racontée aux enfants à partir des fossiles* ». Images commentées des fossiles en vidéoprojection.

16 h : **Christian Pinset**, directeur de recherches en biologie cellulaire au CNRS : « *Réparer des muscles défectueux à partir de cultures cellulaires : science ou fiction ?* »

17 h 30 : **François Costard**, astrophysicien et géologue, auteur d'ouvrages sur le sujet : « *Mars, la planète rouge* ».

19 h : **Pierre Bancel**, linguiste : « *Origine de la parenté, origine du langage* ».

20 h 30 : **François Widemann**, physicien et archéologue, directeur de recherches

honoraire au CNRS : « *Critique des idées reçues en histoire de l'Antiquité : l'histoire selon les textes et l'histoire selon... les faits matériels* ».

### lundi :

11 h : **Vincent Laget**, ingénieur, de l'Association française pour l'information scientifique (AFIS) : « *La zététique, ou l'art de découvrir la démarche scientifique à partir... des pseudo-sciences* ».

13 h : **Didier Pelaprat** (biologiste) et **Marc Peschanski** (neurobiologiste) animeront un débat sur « *La recherche scientifique : son rôle, ses orientations, ses moyens, et le récent mouvement des chercheurs* ».

15 h 30 : **Françoise Combes**, astrophysicienne, directrice de recherches au CNRS : « *La vie des galaxies* ».

16 h 45 : **Jean-Yves Grandpeix**, chargé de recherches au CNRS, Laboratoire de météorologie dynamique : « *Le réchauffement de la planète par effet de serre : la canicule de l'été 2003 préfigure-t-elle l'avenir ?* ». Quelques expériences à l'appui.

NB : ce programme peut encore subir quelques modifications

## Départs collectifs pour la fête

Des départs collectifs en car sont prévus à partir d'un grand nombre de villes. Voici une nouvelle liste de rendez-vous. Sauf indication contraire, ces départs ont lieu le samedi 29 mai. Pour réserver sa place ou pour plus de précision, n'hésitez pas à contacter nos camarades locaux.

### Auvergne

**CLERMONT FERRAND** : 7 h - Gare routière (arrêt à Gannat et Montluçon)

### Bourgogne

**DIJON** : 8 h - Parking ANPE  
**NEVERS** : 6 h 30 - Parking de la Maison de l'Agriculture

### Bretagne

**BREST** : 4 h 30 - Gare SNCF  
**RENNES** : 7 h 30 - parking Métro La Poterie  
**SAINTE-BRIEUC** : 6 h - Place de la Liberté

### Centre

**BOURGES** : 6 h - Parking du Centre nautique  
**NEVERS** : 6 h 30 - Parking de la Maison de l'Agriculture  
**MONTARGIS** : 7 h 30 - Place du Patis (devant la Poste)  
**ORLÉANS** : 8 h - Parking du centre commercial Emile-Zola, rue Emile Zola (près de la prison)  
**CHÂTEAUROUX** : 6 h 45 -

Parking de l'Escale  
**VIERZON** : 7 h 30 - Nationale 20, devant le lycée Henri-Brisson  
**TOURS** : 7 h 45 - Gare routière

### Franche-Comté

**BESANÇON** : 7 h - Parking place Battant

### Limousin

**LIMOGES** : 5 h 15 - Parking Haut du Champ de Juillet

### Nord

**DUNKERQUE** : 7 h 45 - Parking du stade Tribut (et dimanche 5 h 45)  
**LILLE** : 6 h 45 et 8 h 45 - Métro Porte-d'Arras (et dimanche 6 h 45)

### Pays de la Loire

**LE MANS** : 7 h 45 - Place du Jet d'Eau (aux Jacobins)  
**LA ROCHE-SUR-YON** : 5 h 45 - Rond-point hôpital  
**CHOLET** : 6 h 45 - Sortie Nord Autoroute  
**ANGERS** : 7 h 30 - Parking Géant côté station  
**NANTES** : 7 h - Haluchère

**SAINTE-NAZAIRE** : 6 h - Parking gare SNCF

### Poitou-Charente

**Rhône-Alpes**  
**POITIERS** : 6 h 30 - Parc des expositions  
**CHÂTELLERAULT** : 7 h - Entrée Nord de l'autoroute A10

### Rhône-Alpes

**LYON** : 5 h 30 - Angle rue Laënnec et Bd Ambroise-Paré Lyon 8<sup>e</sup> (métro Laënnec)

### Région Est par TRAIN

Depuis la région Est, des départs collectifs en train sont prévus le samedi 29 mai au matin. Pour tous renseignements concernant les horaires et les tarifs, contacter nos camarades.

**NANCY** : 03 83 28 49 75  
**METZ** : 03 87 32 84 61  
**BELFORT-MONTBÉLIARD** : 03 84 28 34 69  
**MULHOUSE** : 03 89 56 28 43  
**STRASBOURG** : 03 88 30 11 26

## Pour venir depuis Paris

**NAVETTES GRATUITES** : des navettes spéciales et gratuites de bus partent de la station de métro Saint-Denis-Université (terminus de la ligne 13) toutes les vingt minutes environ.

**TRAIN** : départ gare du Nord, direction Persan-Beaumont par Monsoult. Départ environ toutes les heures. La gare de Presles est à 900 m de la fête

**VOITURE** : prendre l'autoroute A1 depuis Porte de la Chapelle, puis la sortie n° 3 et la N1 vers Beauvais. À 20 km, prendre à droite la D78 vers Presles où le parcours est fléché. Le stationnement dans la petite ville de Presles est très difficile, et nous conseillons à tous les transports en commun.

## • Intermittents du spectacle

# Un premier recul du gouvernement

**Devant la mobilisation des intermittents du spectacle, le ministre de la Culture Donnedieu de Vabres a été contraint de revenir, en partie, sur leur nouveau régime d'indemnisation du chômage mis en place début 2004. Présenté comme une réforme indispensable – une de plus – pour sauver la caisse de chômage des intermittents, c'était, en fait, une attaque en règle contre leurs droits.**

Avec le recul du gouvernement, les intermittents qui travaillent 507 heures en douze mois (au lieu des onze dans le nouveau système mis en place en janvier 2004) seront de nouveau indemnisés. Les congés maternité seront pris en compte dans le calcul de ces 507 heures : sur ces points, c'est le retour au système précédent. Mais le gouvernement ne recule pas sur la durée de l'indemnisation (huit mois au lieu de douze) ni sur le fait de ne pas prendre en compte les heures de formation professionnelle pour les techniciens et les réalisateurs. Quant aux congés maladie, Donnedieu de Vabres a hypocritement déclaré être « prêt à prendre en compte la situation des personnes en congé maladie », tout en

ajoutant : « Permettez-moi de ne pas pouvoir traiter tous les problèmes en même temps »... Il n'a pas le temps, mais près de 6 000 intermittents ne sont plus indemnisés depuis janvier (1 500 de plus chaque mois, d'après les chiffres de l'UNEDIC) !

Alors, pour les intermittents, le compte n'est pas bon : « Nous restons unis, mobilisés, vigilants. On ne leur fout pas la paix. Même si le gouvernement ne veut pas toucher au protocole de la bande à Ernest-Antoine Seillière et Chérèque, il devra le faire », a déclaré Jean Voirin, le secrétaire général de la CGT-Spectacle. En effet Chirac et Raffarin n'ont reculé que devant la menace de la poursuite du mouvement, en particulier à l'occasion du festival de Cannes.

Et c'est vrai que, cette année, cette vitrine de luxe du cinéma, énorme machine à faire du profit, avait une tout autre allure. Forums permanents dans la salle de spectacle qu'ils avaient obtenue de la direction du festival, montée des marches, banderoles et drapeaux rouges devant les studios de Canal+ : les intermittents ont fait, chaque jour, la démonstration que leur lutte avait la sympathie

de leur profession et d'une grande partie de la population. Et l'intervention très brutale des CRS le 15 mai, contre des intermittents et des journalistes, n'a pas arrangé les choses pour le gouvernement. Donnedieu de Vabres a été contraint de déclarer ces incidents « très regrettables ». Même le préfet a été mis à contribution pour présenter des excuses, qu'il a réservées « d'abord aux étrangers... puis aux journalistes », mais pas aux intermittents interpellés qui ont passé la nuit en garde à vue. Un préfet reste quand même le premier flic de son département...

En tout cas, c'est en se mobilisant, depuis maintenant plus d'un an, que les intermittents ont obtenu ces premiers reculs significatifs du gouvernement. Et si celui-ci espère, par quelques concessions et des promesses, démobiliser les intermittents et sauver la saison des festivals 2004, il risque fort d'obtenir le résultat inverse. Les intermittents ont pu se convaincre que la lutte paye et que c'est le seul langage que le gouvernement et le Medef comprennent. Avant même la fin du festival, on peut leur décerner pour cela une palme d'or.

Cédric DUVAL

## • Grève des employés du Carlton

# Derrière le luxe des façades

Pendant près d'une semaine, les employés de l'hôtel Carlton, à Cannes, ont fait grève pour protester contre l'aggravation de leurs conditions de travail et pour réclamer des augmentations de salaire. La grève avait démarré jeudi 13 mai, en plein pendant le festival de Cannes. Lundi 17 mai, une centaine de salariés d'autres palaces cannois (le Martinez, le Noga Hôtel, le Majestic...) s'étaient joints à la manifestation de quelque cent soixante grévistes du Carlton.

L'hôtel Carlton, l'hôtel le plus huppé de Cannes, appartient au groupe britannique Continental et est très profitable pour les actionnaires et son directeur. Si le prix des chambres peut atteindre 2 000 euros la nuit, les salaires des employés (moins de 1 500 euros mensuels pour la plupart) et les conditions de travail sont loin d'être à la hauteur. De plus, en période de festival, le travail redouble sans qu'il y ait les embauches correspondantes.

Les premiers jours de la grève, les employés du Carlton se sont fait entendre en manifestant bruyamment devant l'hôtel, sur la Croisette. Samedi 15 mai, ils ont été ainsi acclamés par la manifestation des inter-

mittents du spectacle. Le directeur, connu pour son arrogance et ses vexations continuelles contre le personnel, ne voulant rien entendre, a dénoncé comme tout bon patron « la prise en otage d'un festival et d'une entreprise en pleine activité ». Le service a dû s'improviser avec des cadres non grévistes. Les riches clients, habitués à être servis comme des rois, en ont été pour leurs frais...

Les travailleurs du Carlton dénoncent une pratique courante de tous les hôtels de luxe de Cannes et d'ailleurs : « les abus sur les dépassements du temps de travail » ainsi que « l'appel abusif et systématique aux contrats CDD et notamment aux extras ». Il y aurait, selon les directions, environ 200 CDD par palace, sur le millier d'emplois permanents répartis entre tous les palaces.

Bien que la direction ait refusé de négocier avant la fin du festival, les grévistes ont quand même décidé de reprendre le travail le mercredi 19 mai. Leur mouvement a au moins permis, déjà, de faire connaître les conditions de travail déplorables de certains hôtels de luxe.

## • Services bancaires

# Les soustractions des banquiers

De temps en temps, on entend parler d'une banque braquée. À vrai dire, le reste du temps, ce sont plutôt les banques qui détournent les clients, les services qu'elles proposent coûtant de plus en plus cher. Ainsi, les frais d'opposition sur carte bancaire ont été multipliés par quatre depuis 1986, les frais de virements occasionnels ont été multipliés par 2,5 et le prix de la carte bleue a doublé depuis cette date. En moyenne, d'après l'Institut National de la Consommation, les services bancaires ont augmenté de 122 %, de 1986 à 2003, alors que la hausse des prix n'a été que de 40 % dans le même temps. Le montant annuel de cette ponction, digne de Picsou, s'élève à plusieurs centaines de millions d'euros et augmente de 3 à 4 % par an.

La concurrence entre banques, tant vantée et qui devait

faire baisser les prix des services, n'a conduit en fait qu'à aiguïser l'inventivité des banquiers pour trouver de nouveaux produits avant leurs concurrents. Ainsi une autre facturation se généralise, sitôt reprise par d'autres. Il en est ainsi de la taxation du retrait d'espèces. La plupart des banques facturent maintenant les retraits effectués dans les distributeurs automatiques d'autres banques, à partir du troisième ou sixième retrait. Le retrait d'espèces au guichet est lui aussi facturé par le Crédit Lyonnais, la Société Générale et la BNP-Paribas, par exemple.

Toutes ces mauvaises pratiques contribuent à augmenter, pour le client, le risque de découvert, qui lui-même est de plus en plus taxé. La boucle est ainsi bouclée.

C. B.

## • Annulation de la convention Unedic

# Une nouvelle claque pour patronat et gouvernement

La convention Unedic de décembre 2002 (et non 2003, comme nous l'avons écrit par erreur dans notre numéro du 7 mai), qui réduisait les droits des chômeurs, a finalement été annulée pour « vice de forme » par le Conseil d'État le 11 mai. C'est un encouragement pour tous ceux qui en combattaient les effets.

Certes, le Conseil d'État n'a pas eu à se prononcer sur le contenu de cette convention, qui ramenait l'indemnisation des chômeurs de moins de cinquante ans à 23 mois contre

30 auparavant à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2003 pour tous les nouveaux chômeurs, mais il est très conscient des implications politiques et juridiques de sa décision. En effet il s'agit de permettre aux anciens chômeurs dits « recalculés », après le procès gagné par ces derniers, de toucher les sept mois d'indemnisation dont ils avaient été privés, mais aussi de laisser le temps au patronat, aux syndicats et au gouvernement de renégocier la nouvelle convention. Après sa décision d'annulation, le Conseil d'État

a donc... reporté cette annulation au 1<sup>er</sup> juillet 2004.

Venant après la décision de justice en faveur des « recalculés », celle du Conseil d'État met le gouvernement et le patronat en mauvaise position politique. Mais il faudra sans doute une pression sur un autre terrain pour pouvoir garantir aux chômeurs le rétablissement des droits qu'ils avaient avant la signature de la dernière convention par le Medef, la CFDT, la CGC et la CFTC, en décembre 2002.

### • Nestlé Saint-Menet (Marseille)

# Non à la fermeture !

Les 426 salariés de l'entreprise Nestlé Saint-Menet, à Marseille, sont mobilisés depuis le lundi 10 mai. La direction, après une réunion avec l'encadrement et le déménagement de stocks, explique cyniquement que l'usine ne l'intéresse plus, que l'une des principales productions, le Nescafé destiné à la Russie, est maintenant produite là-bas, que les consommateurs ne veulent plus que du chocolat fourré, qui n'est pas produit à Marseille. Elle présente le groupe Nestlé comme subissant une logique industrielle qui l'oblige à fermer cette usine et à mettre les travailleurs à la rue.

Mais les salariés de Nestlé n'ignorent pas qu'ils font partie du premier groupe agro-alimentaire mondial qui, pour un chiffre d'affaires de plus de 61 milliards d'euros en 2002, affiche un bénéfice de 5,4 milliards d'euros en augmentation de 16,5 % par rapport à 2001. D'ailleurs la principale actionnaire du groupe, Liliane Bettencourt, classée première fortune française a gagné récemment une place au palmarès des grandes fortunes mondiales.

En ce qui concerne l'usine même de Marseille les salariés savent bien que depuis cinquante ans que cette usine tourne, elle a rapporté et continue de rapporter de l'argent aux actionnaires de Nestlé. Par contre, ils n'en ont pas dépensé beaucoup pendant toutes ces années pour la moderniser, améliorer les conditions de travail et de sécurité.

La direction annoncera officiellement sa décision lors d'un

comité central d'entreprise le 26 mai au siège de Nestlé France à Noisiel, où les travailleurs ont bien l'intention de se rendre nombreux pour se faire entendre.

Vendredi 14 mai le groupe Legal a fait savoir qu'il serait intéressé par le rachat de l'usine en précisant cependant qu'« il envisageait la reprise d'une proportion non négligeable des salariés... voire la totalité ». Mais les travailleurs de Nestlé Saint-Menet exigent que tous gardent leur emploi, et ils savent bien que les patrons profitent de la situation lors des rachats d'entreprises pour licencier une partie du personnel et qu'il ne faut absolument pas se fier à tous ces discours.

Quant à Gaudin, maire UMP de Marseille, qui déclare qu'il « n'acceptera pas que la lutte pour l'emploi concernant les Marseillais soit affectée par la recherche maximale du profit » et qui se dit fermement opposé à la fermeture de l'usine, il se contente de proposer quelques reclassements dans un futur – et hypothétique – centre d'éducation pour mineurs ou chez un éventuel repreneur. En digne membre de la majorité qui, au gouvernement, œuvre avec zèle au service du patronat, il s'est empressé de recevoir le PDG de Nestlé, mais il a claqué la porte au nez des travailleurs.

Pour eux, pas question de se retrouver à la rue, pas question de faire les frais de la politique des dirigeants de Nestlé en faveur des actionnaires qui ont fait tant de profits sur leur dos pendant des années.



### • Arles

## Les travailleurs de l'agro-alimentaire manifestent

Vendredi 14 mai, dans la matinée, 1 500 à 5 000 travailleurs de l'agro-alimentaire, selon les estimations, ont manifesté dans les rues d'Arles, à l'appel de la CGT, de FO et de la CGC contre la fermeture de l'usine de riz Lustucru et de l'usine Nestlé de Saint-Menet à Marseille. En tête de cortège se trouvaient les employés de Lustucru et de Nestlé suivis des salariés de Yoplait, de Perrier, des caves coopératives, de la boulangerie, mais aussi des chômeurs, des enseignants, des travailleurs d'Atofina...

La veille les salariés de Lustucru s'étaient rendus à Marseille pour soutenir les travailleurs de Nestlé.

Ils savent que leurs usines font partie de grands groupes de l'agro-alimentaire.

Pour Lustucru, c'est le groupe Panzani, avec derrière lui BNP Paribas, qui n'a de cesse d'augmenter ses profits et qui

cherche tous les prétextes pour fermer cette usine de 146 salariés en la présentant comme pas assez rentable. Pour expliquer la fermeture, la direction a d'abord parlé de production inadaptée au goût des consommateurs, puis de travaux de réhabilitation de l'usine trop coûteux à la suite des inondations dans la région d'Arles. Pour finir, elle a argué d'une étude géologique dont les résultats vont exactement dans le sens de ses projets. Ce qui se comprend d'autant mieux que la note du directeur envoyée à son expert pour définir les buts de cette mission de sondage précisait : « l'objectif étant de sonder les sols du bâtiment de stockage et d'en démontrer la vulnérabilité en cas de réhabilitation ».

Quant à Nestlé, premier groupe agro-alimentaire mondial, la direction pour l'instant n'a rien annoncé officiellement pour l'usine de Saint-Menet. Mais elle s'est réunie secrète-

ment avec l'encadrement et elle a entrepris de déménager des stocks en catimini.

Les manifestants ont tout au long du parcours crié bien fort qu'ils n'entendaient pas être jetés à la rue : « Le riz est ici, nos emplois aussi ! », « Tous ensemble, tous ensemble, Lustucru doit vivre et Nestlé aussi ».

Des élus, dont Schiavetti le maire PCF d'Arles et Vauzelle le président PS de la Région, étaient présents pour soutenir les salariés, mais ce dernier proposait pour solution, au lieu de faire payer le patron, l'intervention de la Région pour participer à la réhabilitation de l'usine de riz.

Après la manifestation, les employés de Lustucru ont invité les participants qui se sont retrouvés nombreux dans l'usine, devant des grillades, pour montrer leur solidarité, et dire qu'ils ne sont pas décidés à se laisser faire.

### • Vénissieux (Rhône)

## Bosch tente de racketter son personnel

L'usine Bosch de Vénissieux est spécialisée depuis longtemps dans la fabrication de composants pour l'injection diesel traditionnelle. Elle emploie 820 personnes (ouvriers, ATAM, ingénieurs et cadres).

Depuis le début de l'année, la direction générale de Bosch-France (groupe allemand) fait de la propagande pour effrayer le personnel de Vénissieux, avec l'aide de certaines organisations syndicales comme la CFDT, en expliquant que ce sont les derniers jours de la production de ce système d'injection. Elle programme pour 2008 sur le site de Vénissieux un effectif de 464 personnes et envisage un plan « social » de suppressions d'emplois dès 2005.

Fin février, elle a sorti de

son chapeau un projet d'investissement de 12 millions d'euros dans la réalisation d'une pompe de distribution haute pression pour système Commonrail, qui remplacerait les modèles existants, pour le site de Vénissieux. Tous les constructeurs automobiles sont intéressés par ce système et cette pompe. D'après la direction, relayée par la CFDT, cela devrait générer 190 emplois, sur le site.

Outre le fait que cela ne couvre pas la diminution d'emplois, ce projet s'accompagne de conditions scandaleuses. Après négociations, la CFDT, FO et la CGC ont finalement accepté les conditions et signé un protocole d'accord début mai. Celui-ci comprend : la baisse de 12 % « des coûts salariaux » sur 3 ans, le

passage de la durée de travail de 35 heures à 36 heures sans augmentation de salaire, le gel des salaires sur trois ans, la suppression du lundi de Pentecôte et d'un jour de pont payé, la suspension de l'accord d'intéressement pour trois ans, la renégociation individuelle des contrats avec un avenant, etc.

Pour justifier ce recul, la CFDT majoritaire (plus de 60 % des suffrages tous collèges confondus) depuis février n'a cessé d'alarmer les gens en leur faisant croire qu'ils n'avaient pas le choix, que « l'usine était au bord du gouffre ». Quant à la CGT, bien que contre l'accord, elle n'est presque pas intervenue dans les ateliers pour contester ces mensonges. Si bien que la CFDT a pu organiser une consultation auprès de ses syn-

diqués qui s'est traduite par 99 % de oui à l'accord, et un référendum sur l'ensemble de l'entreprise, où 73 % se sont prononcés pour.

Pourtant le groupe Bosch n'est pas au bord du précipice. Cette société n'a aucune difficulté financière, c'est le deuxième équipementier automobile du monde. Il détient 60 % du marché du diesel en Europe, 50 % dans le monde. Sur le site de Vénissieux, il y a actuellement près de 100 intérimaires et de multiples heures supplémentaires. La direction cherche sans honte à financer ses investissements en prenant sur les salaires des travailleurs et en faisant le chantage à l'emploi et à la concurrence.

C'est la logique patronale, bien sûr, mais que des organisations syndicales leur servent

la soupe, c'est écoeurant. Ce n'est pas aux travailleurs de faire les frais des choix stratégiques des actionnaires.

Coup de théâtre, le lundi 10 mai, les responsables départementaux CFDT de la métallurgie interdisaient la signature de l'accord et retiraient leurs mandats aux délégués syndicaux de l'usine. La CFDT de Vénissieux, le stylo à la main et prête à signer, s'est indignée et adressée publiquement à Chérèque, secrétaire général de la CFDT, pour trancher le désaccord, accusant sans rire les responsables départementaux de mettre en péril l'usine.

Voilà où conduit une politique de collaboration avec les patrons. Jouer les cogestionnaires avec eux ou défendre les intérêts de tous les travailleurs, il faut choisir.

## • Alstom - Belfort

# La seule « solution », pas de licenciements

Dans le secteur des Turbomachines d'Alstom à Belfort, manifestations et débrayages continuent contre le plan de 450 licenciements. Aujourd'hui, après les mesures d'âge (prétraite à 55 ans par exemple) et mutations internes obtenues grâce surtout à la grève totale des camarades Râteau de La Courneuve, il reste ici 230 travailleurs « sans solution ».

Malgré les belles paroles de la direction qui nous dit avoir trouvé des centaines d'emplois, personne ne se fait d'illusion sur la possibilité de retrouver un emploi équivalent dans la région, où le chômage a grimpé de 18 % avec 6 000 chômeurs officiellement recensés dans le Territoire de Belfort. Mais des « solutions »,

les travailleurs en voient : à General Electric (ex-secteur Alstom des Turbines Gaz) qui a supprimé 300 emplois l'année dernière et recrute des dizaines d'intérimaires, ou à Flo, le secteur du ferroviaire où la production se fait aussi la nuit, les samedis en heures supplémentaires ; mais là aussi la direction est en train de supprimer 140 emplois.

L'exemple du précédent plan de licenciements, en 2001, est toujours présent dans les mémoires. Sur 247 lettres distribuées, il reste encore aujourd'hui environ 150 travailleurs qui sont à l'ANPE, avec la menace pour beaucoup d'entre eux de se retrouver aux ASS, et au RMI dans les mois à venir.

Le lundi 3 mai, un débrayage

a lieu devant la porte principale de l'usine. À 250, nous sommes allés interpellé la direction de Turbomachines. Le directeur des licenciements, venant devant les travailleurs expliquer les efforts qu'il déployait pour nous reclasser, s'est fait copieusement huer.

Le lendemain matin, nous étions 130 et avons bloqué toute la matinée la porte principale de l'usine et interrompu le trafic des trains de la ligne Paris-Bâle qui passe le long de l'usine.

Pour le lundi 10 mai, les syndicats CGT et FO décident, avec l'aval des grévistes, de rappeler à un débrayage, le temps d'envoyer un courrier à tout le personnel de Turbomachines, qui est massivement en chômage dit partiel depuis des mois, avec souvent un

ou deux jours de travail par mois et des salaires de l'ordre de 850 euros mensuels.

Ce jour-là, nous nous sommes retrouvés à une grosse centaine et là fut décidé, au cours d'une réunion au self de l'usine, d'aller occuper le bâtiment de la Station, qui fait la distribution de l'air comprimé et du chauffage. Nous avons alors décidé de couper l'air comprimé, paralysant ainsi une partie de la production de l'usine, malgré les menaces d'une représentante de la direction, accompagnée d'un huissier et de quelques cadres.

Vendredi 14 mai, jour où devaient se tenir les comités d'entreprise extraordinaires de Turbomachines, la direction a changé le lieu, se protégeant dans

les locaux du Medef au centre-ville, situés au-dessus d'un grand magasin. Mais c'est encore à une centaine que nous y sommes allés en manifestant dans les rues de Belfort depuis l'usine. Des vigiles nous empêchaient de monter dans les étages et la direction voulait aussi empêcher les délégués de descendre pour retrouver les manifestants, ce qu'un délégué nous a fait savoir en criant depuis une fenêtre : « On est séquestrés par la direction ! »

En principe, les étapes légales préalables à l'envoi des lettres de licenciement sont terminées. Mais la lutte pour que Alstom ne laisse pas sur le carreau 230 travailleurs de plus n'est pas terminée.

Correspondant LO

## • Usine chimique Pont-de-Claix (Isère)

# Grève chez Chloralp

Mardi 11 mai, toutes les entreprises issues des cessions de Rhône-Poulenc et Rhodia sur l'usine chimique de Pont-de-Claix (sept au total, comprenant 1 400 salariés) étaient appelées par la CGT, dans le cadre d'une journée d'action de l'ensemble de la chimie nationale, à débrayer quatre heures, tant pour le personnel à la journée que pour chacune des cinq équipes. Un départ en car était organisé pour rejoindre la manifestation régionale à Lyon, à laquelle participaient 65 salariés du site.

Chez Chloralp (280 salariés), la section CGT, à la demande de travailleurs de l'équipe qui débutait la grève, et qui étaient partants pour la manifestation, a appelé à huit heures de grève, imposant de fait l'arrêt total des ateliers de production de chlore et de soude et permettant ainsi à la majorité des ouvriers postés de suivre le mouvement. Habituellement, lors de ce type de journée d'action avec des heures de

débrayage limitées à deux ou quatre heures, les installations de chlore, qui demandent au minimum 16 heures pour être arrêtées ou démarrées, sont mises au minimum technique et continuent à produire. Seule une minorité d'ouvriers, quatre sur douze dans chaque équipe, débrayent, les autres étant désignés de sécurité. Ils emportent alors dans des citernes le chlore qui n'est pas distribué aux autres ateliers du site qui, eux, arrêtent et redémarrent entre deux équipes.

Les travailleurs étaient contents de l'arrêt total (ce sont quasiment toutes les productions du site, ainsi que l'usine Polimeri Europa située à trois kilomètres et des ateliers d'ATO à Jarrige qui sont bloqués, car tous dépendent de la production de chlore et de ses dérivés) et ont demandé aux dirigeants syndicaux CGT d'organiser une réunion avec tous les coéquipiers avant le redémarrage prévu le mercredi 12

heures. Nous nous sommes donc retrouvés à un peu plus de la moitié de l'effectif posté, sur un total de 60 salariés, et avons décidé de poursuivre la grève, en l'absence de toute réponse de la part de la direction à nos revendications de salaire (2 % et un talon de 45 euros pour 2004, la direction ayant remis toute discussion sur les salaires à la fin de l'année, si... l'entreprise va mieux), qui s'ajoute au ras-le-bol de la détérioration de nos conditions de travail due au non-remplacement des départs, et la décrépitude des installations.

Deux nouvelles assemblées se sont tenues depuis, vendredi 14 et lundi 17 mai. Assemblées au cours desquelles 35, puis 30 salariés ont reconduit la grève jusqu'au mercredi 19 à midi, en l'absence de toute ouverture de discussion de la part de la direction.

Correspondant LO



Manifestation du 22 septembre 2003.

## • Impress (ex-Ferembal) Roye (Somme)

# Aucune raison d'accepter les licenciements

Vendredi 14 mai, 250 ouvriers de l'usine Impress (ex-Ferembal) ont manifesté dans les rues de Roye, dans la Somme, contre les licenciements. Des anciens, des familles étaient aussi là. Plus de 70 % de l'effectif était en grève ce jour-là.

Dans cette usine sont fabriquées des boîtes de conserves et des boîtes industrielles, avec pour les deux une imprimerie et un atelier de photogravure. La direction a eu le culot, lors du comité central d'entreprise du 5 mai, d'annoncer qu'il y aurait quinze licenciements supplémentaires si les commandes continuaient à baisser aux boîtes de conserves. Comme si les ouvriers étaient responsables de cette situation !

Les 48 licenciements

annoncés le 14 avril sont déjà inacceptables. Il faudrait pouvoir vérifier les comptes de l'usine, de la société Impress. Là, nous verrions sans doute que ces licenciements ne sont qu'un moyen pour maintenir les profits de quelques actionnaires, tout en exerçant une pression sur nous tous et nos salaires en particulier. Et la direction, qui va de provocation en provocation, annonce qu'elle a prévu de faire appel à onze ouvriers intérimaires pour remplacer les licenciés. Une piètre tentative de division !

Face à cette injustice, nous étions nombreux dans les rues de Roye et tous ensemble. C'est la voie à suivre pour que la direction n'ait pas les mains libres.

## De Rhône-Poulenc à Chloralp

En septembre 1997, les ateliers chlore/soude de l'usine chimique de Pont-de-Claix étaient vendus par Rhône-Poulenc à un groupe américain, Laroche, qui exploite ces ateliers dans la société Chloralp. Depuis, ce groupe a fait faillite et c'est sa banque créancière qui se retrouve propriétaire de ces productions, essentielles au fonctionnement du reste de l'usine devenue, après dépeçage : Rhodia, Isochem, Teris, Air Liquide, Lyondel.

Jeudi 29 avril, la direction de Chloralp faisait couper la livraison de chlore aux ateliers de Rhodia (TDI et HDI), entraînant l'arrêt de ces deux productions jusqu'au 1<sup>er</sup> mai.

La raison invoquée par Chloralp, qui a intenté une série de procès à Rhodia, est d'obliger celui-ci à renégocier les contrats à la hausse et de tenter d'obtenir des dommages et intérêts pour avoir été trompé, entre autres, sur la qualité des installations de chlore qui lui avaient été vendues par Rhône-

Poulenc en 1997. Les responsables actuels semblent oublier, en tout cas au niveau local, que ce sont les mêmes qui dirigeaient ces ateliers et ont bénéficié de promotions lors de la cession à la société américaine Laroche, car à l'époque cela payait, paraît-il. Et maintenant, ça ne paierait plus, alors qu'un tiers des effectifs a été supprimé avec la disparition du siège parisien, le regroupement des ateliers de production et de la maintenance, et cela pour une production identique ?

### • Hôpital Beaujon (Clichy – Hauts-de-Seine).

# Le virus de la mobilité horaire menace tout l'hôpital

À l'hôpital Beaujon, l'organisation du travail obéit toujours au principe des trois équipes : le jour (de 7 heures à 14 h 30 environ), la garde ou après-midi (environ 13 h 30 à 21 heures) et la veille ou nuit (21 heures à 7 heures). Contrairement à d'autres établissements, la direction n'a pas installé le système de la « grande équipe », qui permet de faire tourner le personnel sur plusieurs équipes, au gré des besoins de l'administration ou des cadres infirmiers.

À la dernière sortie des écoles, ce système a permis à Beaujon d'attirer la candidature de quelques infirmières nouvellement diplômées. Elles ont choisi l'affectation qui leur permet d'avoir une vie organisée de manière régulière, et non de subir la flexibilité. Théoriquement, du moins.

De plus en plus de services, en effet, donnent des coups de canif dans le contrat, demandant au personnel des changements d'équipe fréquents, sou-

vent pour effectuer un service de garde, car c'est l'après-midi qu'on manque le plus de personnel. On rencontre toutes les pratiques imaginables.

En chirurgie digestive, le procédé est fréquent. Les cadres ne font pas vraiment pression, mais demandent, notamment aux nouvelles embauchées qui ont bien du mal à refuser, de changer d'horaire. Certains week-ends, par exemple, une infirmière de jour est déplacée de garde et doit être remplacée sur son poste de jour par un membre du pool.

Le pool est une équipe composée d'infirmiers et aides-soignants, qui ne sont pas affectés à un service particulier, mais remplacent les absences dans l'ensemble de l'hôpital. Pourquoi alors ne pas mettre directement de garde la personne du pool ? C'est que la direction a bien trouvé des agents pour être du pool de jour, mais elle n'en a pas trouvé pour le pool de garde.

En pneumologie, le brico-

lage est identique. Des agents en poste de jour sont déplacés de garde et remplacés par le pool.

En hépatologie, ce sont deux nouvelles infirmières qui tournent. Pour une fois, il s'agit d'un volontariat. Ces personnes ont été embauchées sur la base d'une alternance un mois de jour, un mois de garde. Mais, faute d'effectifs suffisants, les deux se trouvent bloquées de garde depuis quatre mois ! Même quand il y a des volontaires pour tourner, la pénurie de personnel fait que le système ne fonctionne pas !

En neurochirurgie, devant un nombre important de congés maternité, longues maladies et départs en retraite, le personnel a refusé la mobilité horaire et la remise en cause de ses repos. Mais la direction ne connaît pas l'embauche, elle préfère fermer des lits et pratiquer la diminution de l'offre de soins.

En médecine interne, des soignants de jour sont déplacés de garde. Des lits ayant tout de

même été fermés parce qu'il manque du personnel de garde, on demande à des soignants d'aller dans d'autres services sous prétexte qu'à 3 pour 25 malades, ils sont trop nombreux ! Qu'importe aux cadres si parmi ces malades figurent des personnes grabataires et très lourdes.

En cardiologie, c'est à l'équipe de garde qu'il a été demandé de passer de jour. Aujourd'hui, elle n'ose plus le faire, car de 4 sur les 5,5 postes prévus, les infirmières ne sont plus que 3.

Dans ce service, et peut-être aussi dans d'autres, les cadres demandent aussi aux aides-soignants de changer d'équipe. Par exemple à ceux de garde de tenir le bureau de 11 h 20 à 18 h 30. Le vendredi, jour de fermeture de l'Hôpital de Semaine, on laisse à un aide-soignant le choix de venir de 9 h 30 à 17 h 30, ou de 13 h 30 (prise normale de service) à 17 heures, mais en lui prenant d'office un demi-jour de RTT ! On a même demandé

à une aide-soignante de passer de nuit.

Ce n'est qu'un aperçu des mille manières par lesquelles cadres et directeurs gèrent au jour le jour la pénurie générale d'effectifs, au détriment des conditions de travail du personnel et de la qualité des soins des malades. Tout ce que le directeur de l'hôpital a su imaginer pour y remédier, c'est de proposer aux syndicats de s'associer avec les cadres et la direction pour, service par service, chercher des solutions permettant au système de continuer à tourner ! Ou, plus exactement, il leur a demandé d'endosser avec lui la responsabilité du désastre permanent.

Mais il n'est besoin d'aucune commission de service pour savoir que la seule solution est dans l'embauche immédiate de milliers de soignants.

Correspondant L0

### • Assistance publique - Hôpitaux de Paris

## Les labos refusent la ponction

Mardi 11 mai, 500 à 600 personnels en grève des laboratoires de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) se sont rassemblés devant le ministère de la Santé à Paris.

Dans les hôpitaux, les laboratoires prennent en charge les prélèvements effectués dans les services, au bloc opératoire ou aux consultations et sont organisés par spécialités (hématologie, biochimie, bactériologie...).

Au fil des années, les analyses, auparavant effectuées manuellement, ont été automatisées. Cela a permis le développement de nouvelles techniques et de meilleures conditions de dépistage et de suivi des maladies.

Dans le cadre du plan Hôpital 2007 et de la politique gouvernementale de restrictions des dépenses de santé, les laboratoires font partie de la réorganisation des services dits « support ». La direction de l'AP-HP a en effet programmé des fermetures et des regroupements

de laboratoires, son but étant de créer quelques pôles pour l'ensemble des hôpitaux. Ces regroupements vont forcément déboucher sur une augmentation de la charge de travail, avec moins de personnel, tout cela au détriment de la sécurité et de la fiabilité des analyses. Début 2004, la direction a donc annoncé la suppression de 70 postes pour cette année et de 270 postes d'ici quatre ans. Elle prévoit, de plus, la fermeture de l'école de labo de l'AP, qui forme les techniciens sur la région parisienne.

Fin mars, une première assemblée générale des personnels avait réuni 200 personnes sur la région parisienne et avait permis de voir que l'ensemble des labos étaient touchés. L'ensemble des présents exigeaient qu'aucune suppression de postes n'ait lieu, ainsi que la titularisation des CDD, et le maintien de l'école de labo de l'AP. L'AG avait appelé à une journée de grève pour le 29 avril, en prévoyant que l'inter-

syndicale rencontrerait la direction de l'AP ce jour-là.

Cette journée de mobilisation fut un succès, avec 1 500 personnes dans la rue, devant le siège de l'AP, et 600 personnes réunies en AG l'après-midi. La direction n'ayant finalement rien cédé, une nouvelle journée d'action était prévue pour le 11 mai.

Mardi 11 mai, l'intersyndicale a été reçue par un membre du cabinet de Douste-Blazy et un responsable de la Direction de l'Hospitalisation. Ces messieurs ont juste répondu que le gouvernement continuait sur sa lancée et ont renvoyé la balle vers la direction de l'AP.

Bref, rien n'est réglé. La mobilisation continue et une nouvelle journée de grève est prévue le 25 mai. Aujourd'hui, ce sont les laboratoires qui sont touchés, mais c'est l'ensemble de l'hôpital qui est visé par le plan d'économies de la direction. Celle-ci ne reculera que devant une mobilisation de l'ensemble du personnel...

### • Hôpital de La Timone (Marseille)

## Fin de la grève des employés du nettoyage

Après sept semaines de grève, le travail a repris pour les employés de la société Penauille de l'hôpital de La Timone. La direction de cette société, qui avait signé un protocole de fin de grève, s'était engagée à fournir produits, matériel et à embaucher deux employés, un à Sainte-Marguerite et un autre à La Timone.

Mais à La Timone le 21 avril, le jour prévu de la reprise, le chef de centre ne fournissait toujours pas les tenues et le matériel nécessaire au travail. De plus, il annonçait qu'un chef d'équipe était rétrogradé et que l'embauche de l'employé pouvait se faire, mais ailleurs que sur l'hôpital et pas dans le secteur. Tout cela a particulièrement indigné les grévistes qui réclamaient simplement l'application du protocole. Le travail ne reprit donc pas.

La direction de l'hôpital elle-même s'impatientait, ayant constaté qu'il n'y avait ni les

produits ni les tenues, ce qui ne l'empêchait pas d'ajouter que les employés pouvaient, quand même, travailler et faire un effort... unilatéral.

Les employés ont occupé le siège régional. Finalement, l'employée est embauchée sur un hôpital voisin, celui de la Conception, mais pas à La Timone. Le travail a repris, avec le matériel prévu par le protocole de fin de grève. La direction de Penauille demandait instamment que les grévistes, à la reprise du travail, s'engagent à ne pas engager de poursuites en justice.

Cette grève a fait la preuve que la direction de l'hôpital, même si elle semblait reconnaître les fautes de Penauille, a préféré prendre, dans les faits, le parti de la société de nettoyage.

Les grévistes, eux, ont montré qu'ils savaient se faire respecter et ils ont gagné beaucoup de sympathie du personnel hospitalier.

## • Total

# Violences policières

Vendredi 14 mai, nous avons été plusieurs centaines de travailleurs de Total (en particulier de la Chimie) venus des différentes usines du groupe, de France mais aussi d'Italie, de Belgique et des Pays-Bas, à nous retrouver devant le Palais des Congrès à Paris. En effet Total y organisait une réunion des actionnaires, pour présenter le bilan et les perspectives du groupe pour les années à venir.

Mais ce n'est pas la même chanson pour les travailleurs. Total a prévu de se séparer de sa Chimie, pas assez rentable à ses yeux. Et on peut craindre que cette restructuration ne se traduise par de nombreuses réduc-

tions d'effectifs et une nouvelle aggravation de nos conditions de travail.

Cette réunion d'actionnaires était donc l'occasion de protester contre cette décision et de demander des comptes à la direction de Total. Mais ce sont les gardes mobiles et les CRS qui nous ont accueillis. En guise de réponse de la direction, nous avons eu droit aux matraques et aux gaz lacrymogènes !

Empêchés de rentrer dans le Palais des Congrès, nous sommes allés bloquer les carrefours autour de la porte Maillot, suivis de près par les CRS. Pour finir, nous avons eu droit à une violente charge des gardes mobiles,

laissant au sol plusieurs d'entre nous.

L'annonce de ces violences policières a soulevé une grande émotion dans les différentes usines du groupe. Ainsi, à AtoFina Pierre-Bénite (près de Lyon), les travailleurs de fabrication ont débrayé spontanément à 100 % pendant 24 heures pour marquer leur solidarité, face à l'agression policière et à l'attitude de la direction.

Ceci est de bon augure. Si nous voulons faire face aux mauvais coups que celle-ci prépare, nous aurons besoin d'être tous ensemble au coude à coude.

## • Lyon

# Licenciements dans le transport de fonds

Valiance Fiduciaire, société gérant le transport de fonds et effectuant principalement le comptage de la monnaie et des billets, est une des trois filiales du groupe Valiance, tout comme Eurotélis (société de télésurveillance) et Solymatic, qui a en charge la maintenance des distributeurs de billets. Actuellement, l'ambiance est plutôt pesante. En effet on ne sait pas à quelle sauce nous allons être mangés. La direction a annoncé en avril un plan social, et environ 800 collègues de différents sites (Lyon, Roanne, Charleville-Mézières, Valenciennes, Paris-Brune...) risquent de se retrouver au chômage.

La direction avance, pour jus-

tifier les licenciements, l'application du nouveau décret réformant le transport de fonds. Celui-ci ne serait plus assuré essentiellement par les équipes de trois convoyeurs conduisant les traditionnels camions blindés, mais par des équipes de deux en voitures banalisées (avec l'argent dans des valises sécurisées). Mais tout le monde se rend bien compte que ce n'est là qu'un prétexte.

L'actionnaire principal de Valiance n'est autre que le grand groupe UBS (Union de Banques Suisses), numéro un mondial de la gestion de fortunes. UBS a clairement racheté en 1999 les sociétés de transports de fonds existantes (Ardial et Sersé) afin

d'accroître ses bénéfices en les revendant vite.

Le sort des deux autres filiales n'est pas là pour nous rassurer... Eurotélis est sur le point d'être vendue au concurrent suédois Securitas. Quant à Solymatic, il y a eu un dépôt de bilan. UBS refusait d'y injecter l'argent nécessaire pour payer fournisseurs, taxe professionnelle, Urssaf... et financer un plan social.

Ce n'est pourtant pas par manque de fonds... UBS a réalisé 4 milliards d'euros de profits en 2003 et annonce un début d'année 2004 « fulgurant ». Alors, UBS a les moyens de maintenir nos emplois. Ce n'est pas aux salariés de faire les frais de ces opérations financières.

## • SNCF – ateliers TGV (Châtillon)

# Ras-le-bol

Le 11 mai, nous avons fait grève à plus de 75 % aux ateliers SNCF-TGV de Châtillon, dans les Hauts-de-Seine, où nous sommes 80 à travailler comme remiseurs-dégarreurs (ou jockeys).

Notre travail consiste essentiellement à mettre des rames à disposition des différents postes d'entretien et pour le commercial. L'arrivée progressive de 25 rames supplémentaires en plus des 105 TGV rattachés à l'atelier a considérablement augmenté le nombre de manœuvres sur un site qui, par ailleurs, est en pleins travaux de transformation. Les conditions de travail se sont dégradées avec augmentation des risques

d'accidents de manœuvre. Depuis le début de l'année 2004, deux engins, un TGV et une loco de manœuvre, ont déraillé sur le site.

À chaque fois, ce sont des agents qui ont été mis en cause et ont été suspendus de conduite. Du coup ils ont perdu temporairement l'indemnité de conduite qui est de 4,09 euros par jour. Cette perte financière a été considérée par tous comme une provocation et une sanction de trop.

Une pétition ayant circulé contre ces sanctions, la direction nous a fait savoir que ces sanctions n'iraient pas au-delà de cinq jours... mais c'est encore cinq jours de trop.

À l'assemblée générale du 11

mai, toutes les équipes étaient représentées. Tout le monde a exprimé son ras-le-bol. Bien sûr, il y a le problème des sanctions financières, mais aussi celui des petits salaires, des mauvaises conditions de travail, le sous-effectif, les mutations bloquées... Des problèmes qui sont aussi ceux de tous les camarades de l'atelier

Pour montrer notre détermination, l'assemblée a décidé qu'à partir du 20 mai les cheminots se réservaient le droit de ne plus effectuer un certain nombre de tâches... ce qui a déclenché du côté de la direction de nouvelles menaces de sanctions. Incapable de résoudre les problèmes, elle ne sait que menacer.

## • Brive (Corrèze)

# Halte aux licenciements !

À Brive, samedi 15 mai, nous étions entre 400 et 500 à manifester à l'appel de la CGT sur les problèmes de l'emploi. En effet tout le département est touché par les licenciements, les restructurations, la précarité.

À Tulle, en quelques années, plus de mille emplois ont été supprimés, rien que sur l'usine GIAT. À Brive, on nous parlait de l'extraordinaire développement des entreprises spécialisées dans l'usinage mécanique ; nous étions dans la « mecanic valley » ! En réalité, ces nouvelles entreprises étaient surtout issues de grands groupes électroniques. Ce discours a servi pour obtenir des aides financières des collectivités locales et engranger des profits. Mais rapidement les fermetures d'usine ont eu lieu, jetant les ouvriers dehors.

Quelques exemples : en 2002, SETH (87 employés) déposait le bilan. Début 2004, c'est le tour de

Farmuze (40 personnes) et Méca-brive (89 personnes) où, malgré un repreneur, il va y avoir presque 30 licenciements. La dernière en date est l'entreprise Deshors (400 personnes) avec un carnet de commandes pourtant bien rempli. Les fonds de pension Leman Capital, installés en Suisse, en sont les propriétaires. En avril, les ouvriers n'ont pas touché leur salaire. Ils seront informés le 24 mai du devenir de l'usine. Mais d'ores et déjà il y a des procédures de licenciement contre trois délégués CGT.

La CGT appelait à la manifestation du 15 mai « pour peser sur les pouvoirs publics » afin qu'ils « donnent de l'oxygène à la trésorerie de la société ». Il faut se mobiliser, oui, et dans toutes les entreprises, mais pour obliger Deshors et autres licenciements à prendre sur leurs bénéfices pour garantir emplois et salaires.

## • La Poste - Orléans



Les grévistes manifestent dans le centre-ville.

À la poste d'Orléans, le mouvement commencé le 4 mai contre la suppression de deux tournées (voir LO du 14 mai) a pris fin après onze jours de grève. Face à la détermination des grévistes, la direction a dû revenir en partie sur son projet.

Jusqu'à la fin, la grève n'a cessé de se renforcer. La direction y a elle-même contribué : un non-gréviste, surchargé de travail du fait de la grève, l'a rejointe pour cette raison. Les grévistes ont aussi réussi à mettre en grève une dizaine de facteurs d'un centre plus petit qui dessert l'ouest de la ville. Dans ce service, les restructurations s'étaient faites selon des modalités différentes, et ils pensaient au début que la grève ne les concernait pas.

La détermination et le moral ont été entretenus par les manifestations quotidiennes à vélo, à grand renfort de sifflets et de percussions. La direction a essayé de donner le change auprès de la population, faisant croire que la distribution du courrier s'effectuait normalement. On a pu voir

en effet de jeunes intérimaires, marchant par deux, cherchant parfois désespérément des numéros et des adresses qui ne sont pas toujours indiqués mais que les facteurs connaissent. Dans un quartier populaire, des jeunes, fatigués de ne pas y arriver, sont rentrés chez eux abandonnant sacoches et courrier ! Il faut croire qu'être facteur ne s'improvise pas. À ces intérimaires recrutés par Védior Bis, des grévistes avaient eu l'occasion de dire qu'ils préféreraient les voir embauchés pour de bon à La Poste, car du travail il y en a toute l'année.

Le vendredi 14, la direction a fini par reculer. Elle a proposé un réaménagement qui revenait à ne supprimer qu'une tournée au lieu de deux. Elle s'est engagée aussi à embaucher en CDI cinq postiers qui étaient en CDD, un de plus par rapport à ce qui était prévu depuis des précédentes négociations. Un recul qui est apparu aux grévistes comme une victoire, avec le sentiment pour les grévistes d'avoir été actifs dans le mouvement et de l'avoir mené de manière démocratique.

### • Vallourec (Laigneville - Oise)

# Les travailleurs en lutte pour garantir leur avenir

Jeudi 13 mai, une soixantaine d'ouvriers de l'usine Vallourec de Laigneville dans l'Oise, qui regroupe au total 117 personnes et est menacée de fermeture, s'installaient pendant plusieurs heures dans l'usine Vallourec de Vitry-le-François dans la Haute-Marne, avec l'appui des salariés de cette usine, pour protester contre le mépris avec lequel la direction générale du groupe les traite.

Numéro 1 mondial de la fabrication de tubes d'acier, Vallourec compte 17 000 salariés et son chiffre d'affaires dépasse les 2,5 milliards d'euros. Le groupe est bénéficiaire, le prix de ses actions en Bourse augmente régulièrement (de plus de 50 % de février 2003 à février 2004), ce qui a accru en passant la fortune de Bolloré et de son groupe qui est un des principaux actionnaires. Mais pour accroître encore plus ses profits le groupe a décidé de sacrifier les salariés de l'usine de Laigneville.

La direction générale a froidement déclaré qu'elle n'avait

aucun problème de surproduction mais qu'elle voulait simplement se préparer à une éventuelle baisse d'activité en 2005. Il s'agit de transférer la production actuelle dans les autres usines Vallourec aptes à absorber, sans effectifs supplémentaires, la production de l'usine de Laigneville.

À l'appel de la CGT, les ouvriers ont manifesté à plusieurs reprises contre le sort qui leur était réservé. Laigneville est au cœur du bassin creillois où les licenciements et les menaces se sont multipliés dans la dernière période. Les seules propositions de la direction consistent en un plan de reclassement pour 80 salariés... à plusieurs centaines de kilomètres, dans l'Yonne à Saint-Florentin, dans la Haute-Marne à Vitry-le-François, ou encore à Rouen ou dans le Nord. À part quelques-uns, l'immense majorité du personnel ne veut pas tenter cette aventure. Beaucoup ont fait construire, leur compagne travaille et en plus ce reclassement est sans garantie pour l'avenir. D'ici un an ou deux le même

ort pourrait leur être promis.

Les travailleurs exigent des garanties pour ne pas se retrouver à l'ANPE et continuer à travailler dans la région, et le dédommagement du préjudice subi qu'ils ont chiffré à 65 000 euros.

Le mardi 11 mai les délégués remettaient un ultimatum dans ce sens à la direction. Le 13 mai une soixantaine d'ouvriers décidés venaient à Reims appuyer une délégation pour des discussions, que les représentants de Vallourec, avec arrogance, refusèrent d'ouvrir. Du coup, les ouvriers remontèrent en voiture et se rendirent à l'usine de Vitry-le-François, à quelques dizaines de kilomètres. Des dizaines de gendarmes et de policiers étaient stationnés devant l'usine, avec des ouvriers de l'équipe d'après-midi empêchés de rentrer par la direction. Nullement impressionnés, les travailleurs de Laigneville ouvrirent la porte, qui n'était pas verrouillée, et défilèrent dans l'usine mise à l'arrêt par la direction, très bien accueillis par les 600 travailleurs qui com-

prenaient très bien leur lutte, et surtout les salariés intérimaires à qui ils expliquèrent justement qu'ils ne voulaient pas leur prendre leur travail et les envoyer au chômage. Ils restèrent plusieurs heures sur place sans que la production ne redémarre.

La direction Vallourec qui agresse ses salariés en menaçant de les précipiter vers la misère, eux et leur famille, s'est présentée comme victime face à la presse. Mais les travailleurs de Vitry-le-François ont montré de quel côté ils étaient, les travailleurs de Laigneville, quant à eux, sont regonflés et prêts à continuer leur action. D'ailleurs, malgré ses rodomontades, la direction générale en a rabaisé. Lors de la séance suivante, les délégués ont vu apparaître une nouvelle ligne sur les indemnités des salariés qui refuseraient d'aller dans les autres usines.

En tout cas, les ouvriers de Vallourec-Laigneville sont décidés à continuer leur combat pour être traités dignement.

### • Alstom - La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

# La direction essaie de ne pas tenir ses promesses

Lors du Comité d'établissement de la division Power de l'usine Alstom, à La Courneuve, le 13 mai, la direction a annoncé le nombre d'emplois qu'elle entend maintenir à l'atelier-est, concerné par une partie des 291 suppressions de postes programmées par Alstom, sur le site, pour le mois qui vient.

Elle ne s'engage à conserver que quinze emplois sur les cent que compte aujourd'hui l'atelier ! On est loin des « promesses » de fin de grève d'il y a à peine un mois, grève qui, rappelons-le, a duré sept semaines du 8 mars au 23 avril ! La direction parlait alors de faire un « pôle d'excellence » du service après-vente, ce qui permettrait plus de reclassements que prévus.

Et elle exige des travailleurs de cet atelier qu'ils terminent les encours au plus vite, leur refusant la prime qu'ils réclament parce que, dit-elle, elle « ne joue pas au poker menteur et veut voir avant de payer ». Et nous donc !

Alors vendredi 14, une quarantaine de travailleurs de l'atelier ont pris le coup de sang. Ils ont roulé une forge de 200 kilos dans les rues de l'usine, la dépo-

sant devant la porte du bâtiment de la direction et ont envahi le bureau du DRH pendant deux heures et demie. Et les cris ont fusé : « Voilà ce que je veux, (150 000 euros était inscrit sur une feuille) est-ce que tu me le donnes ? », « Vous avez de

la chance d'avoir affaire à nous, si vous aviez affaire à nos femmes, vous verriez un peu ! », « Les agriculteurs, on les touche à peine qu'ils cassent tout, c'est cela que les travailleurs devraient faire eux aussi ». À plusieurs, ils ont tapé du poing sur la table au

sens propre du terme et le DRH n'en menait pas large.

Lundi 17 se tenait le Comité d'établissement d'un autre établissement du site, Alstom-Services, qui a reçu lui aussi la visite de la même quarantaine de travailleurs pendant trois quarts d'heure. La direction de Services leur a confirmé les propos tenus au CE du 13 mai et le DRH d'Alstom-Power n'en a pas moins répété qu'il trouverait une solution pour tout le monde. Il a maintenant un surnom : « menteur ».

Mardi 18 mai, la direction réunissait la maîtrise. Les travailleurs l'ayant su, les quinze de l'équipe du soir s'y sont invités. Cette réunion était destinée à discuter de la remise des lettres annonçant leur suppression d'emploi aux salariés concernés. Aucun des agents de maîtrise et des ingénieurs présents n'a accepté de faire cette sale besogne. Les directeurs de Services vont devoir « aller au charbon » eux-mêmes, souhaitons-leur bien du plaisir !

Correspondant LO

## L'État sauve Alstom, pas les travailleurs

Mardi 18 mai, Sarkozy a annoncé le résultat de ses discussions avec la commission européenne de Bruxelles à propos d'Alstom : « Nous avons obtenu qu'il n'y ait pas de démantèlement d'Alstom. Nous avons obtenu qu'il n'y ait aucune fermeture de site industriel en France, et notamment à Belfort ». Il a aussi annoncé que l'État allait transformer ses créances sur le groupe en « prise de participation dans le capital d'Alstom ».

Alstom a donc son plan de sauvetage, la bouée qui l'a déjà renfloué, voilà quelques mois, en lui versant 3,2 milliards d'euros d'aides, qui vont donc devenir la part de l'État dans le

capital du groupe. D'une pierre deux coups, la dette se trouve annulée et le capital augmenté, tout va bien pour les actionnaires d'Alstom puisqu'après cette annonce, la valeur de l'action a pris quelques points à la Bourse.

Mais pas un mot de Sarkozy sur les emplois. L'État « sauve le groupe », mais pas les emplois des 2 200 travailleurs menacés par le plan de redressement du PDG d'Alstom, Patrick Kron !

Sarkozy doit aller annoncer « la bonne nouvelle » en direct aux 3 000 salariés de Belfort prochainement, espérons qu'il aura l'accueil qu'il mérite !

### • Gare de Paris - Saint-Lazare

# Autogrill, la lutte a payé

La grève démarrée vendredi 7 mai dans les buvettes, sandwicheries et restaurants de la gare Saint-Lazare à Paris, s'est poursuivie tout le week-end, le lundi et c'est seulement mardi vers 17 heures que leurs rideaux de fer se sont lentement levés.

Pour la direction, cela ne s'est pas fait dans la joie, un des représentants de la direction nationale du groupe Autogrill (filiale de Benetton) est venu à Saint-Lazare mais a refusé de rencontrer directement les grévistes ! Un chef a fait la navette entre les pièces tout l'après-midi du mardi.

Pour les grévistes, c'est un sentiment de satisfaction qui, depuis, prévaut. Le mouvement a commencé par le refus de deux avertissements que la direction a voulu maintenir, et s'est prolongé avec des revendications salariales (paiement des heures supplémentaires...) et de conditions de travail. La direction a opéré plusieurs reculs : avec le suivi de l'inspection du travail, un pointage des heures effectuées est fait, on s'attend à des redressements sur quatre ans ! La direction s'engage sur une date d'ouverture de négociations à la fin mai sur les augmentations de salaire. Sur les conditions de travail, elle libérera l'un d'entre nous pour s'occuper davantage de notre propre restauration. Sur les deux avertissements, la direction a cherché à garder sur la forme ce qu'elle enlève sur le fond.

Durant la grève, nous avons, en peu de temps, fermé tous les points de vente de la gare et nous sommes restés solidaires, donnant des informations sur le motif de la grève aux usagers de la gare, souvent eux-mêmes des travailleurs qui nous ont exprimé leur soutien. Cela continue même après la reprise, avec notamment la solidarité des cheminots de la gare.